



# REVUE DES ETUDES ANCIENNES

TOME 117  
2015 - N°2

PRESSES UNIVERSITAIRES DE BORDEAUX

Michel REDDÉ\*

GRANDS ET PETITS ÉTABLISSEMENTS RURAUX DANS LE  
NORD-EST DE LA GAULE ROMAINE :  
RÉFLEXIONS CRITIQUES\*\*

*Depuis les grandes publications de R. Agache sur les villas de la Somme, qui ont, en quelque sorte, imposé une sorte de modèle d'occupation du sol dans les campagnes du Nord de la Gaule, la question a été très profondément renouvelée par les découvertes issues de l'archéologie préventive, mais peu de synthèses ont mis en évidence la présence d'une multitude d'établissements interscalaires entre les établissements de fort statut. En outre l'analyse des territoires montre que les grands domaines ne sont sans doute pas présents partout ; ils ne se traduisent pas non plus par un boom agricole dans le demi siècle qui suit la conquête. Ils ont mis du temps à s'imposer et à prendre les formes « romaines » que nous leur connaissons. L'enquête préliminaire conduite dans ces pages s'efforce de montrer la diversité des modes d'occupation du sol et des productions dans le quart nord-est de la Gaule et de décrire les principaux acquis de la recherche récente.*

*Mots-clés.* – Gaule, époque romaine, agriculture, villa, fermes, productions agricoles, paysages ruraux.

---

\* École pratique des Hautes Études ; redde.michel@yahoo.fr

\*\* Ce texte constitue l'original d'une conférence inaugurale prononcée lors d'un séminaire international du programme européen Rurland, financé par l'ERC et dirigé par l'auteur de ces lignes (16/17 mars 2015, INHA). Une version en anglais, avec les illustrations originales en couleur, est disponible en ligne (voir <http://rurland.hypotheses.org>).

Publiant, en 1974, son *Atlas d'archéologie aérienne de Picardie*, issu de 25 années de recherches aériennes, R. Agache donnait à voir, pour la première fois en France, un paysage densément couvert de grandes villas romaines, auprès desquelles ce qu'il appelait les « fermes indigènes » faisaient pâle figure et semblaient rejetées sur les marges pauvres du territoire<sup>1</sup>. Complétant, dès l'année suivante, cet inventaire par un copieux article dans les *ANRW*<sup>2</sup> puis par une grande synthèse publiée en 1978<sup>3</sup>, l'auteur établissait en quelque sorte une nouvelle *doxa* sur la typologie de ces grands domaines gallo-romains, isolés au sein de terroirs considérés comme particulièrement riches et propices à la culture du blé, dans un paysage d'openfield quasiment vide de « *vici* ». Il postulait en même temps la persistance de la grande propriété foncière issue de la période de l'Indépendance, suivie d'une restructuration totale durant l'Antiquité tardive, avec la naissance de villages succédant aux domaines de la période antérieure.

Cette œuvre considérable a marqué durablement la recherche pendant un quart de siècle, et elle a servi de repère à un grand nombre d'historiens de l'époque romaine. « Construction en dur, utilisant des matériaux maçonnés, la *villa* apparaît en Gaule comme la marque caractéristique la plus visible de la colonisation romaine des campagnes », écrivait M. Le Glay dans l'*Histoire de la France rurale*<sup>4</sup>, reflétant une idée largement répandue à cette époque.

Dans la même livraison des *ANRW* II, 4, E.M. Wightman, abordant la question de l'occupation rurale à une plus large échelle que celle de la Picardie, avait bien de la peine à sortir du concept d'un système ubiquiste de villas, grandes ou petites, considérées comme un reflet de la hiérarchie économique et sociale<sup>5</sup>. Sa subtilité lui permettait toutefois de supposer, à partir de quelques bribes archéologiques dispersées, l'existence d'un monde de petits exploitants indépendants du système domanial : « Two questions arise. One is whether these villages and hamlets did occur only in less fertile areas, in which case they represent some kind of failure to Romanize for economic reasons, or whether they are found there because these regions offer the conditions best suited for their survival (e.g. building stone to hand and the growth of woodland in the middle ages). The other is whether they represent a social and economic system in all cases quite distinct from that of the villas, or whether the two systems interlocked, or indeed are merely different outward manifestations of the same social conditions »<sup>6</sup>. Elle concluait que le modèle de l'occupation rurale semblait nettement plus complexe que celui qu'on avait supposé jusque là — et que paraissaient conforter au même moment les découvertes de R. Agache — et elle postulait, sans pouvoir réellement la

1. R. AGACHE, B. BRÉART, *Atlas d'archéologie aérienne de Picardie. Le bassin de la Somme et ses abords à l'époque protohistorique et romaine*, Amiens 1974.

2. R. AGACHE, « La campagne à l'époque romaine dans les grandes plaines du Nord de la France d'après les photographies aériennes », *ANRW*, II, 4, 1975, p. 658-713.

3. R. AGACHE, *La Somme préromaine et romaine d'après les prospections aériennes à basse altitude*, Amiens 1978.

4. M. LE GLAY, « La Gaule romanisée » dans G. DUBY, A. WALLON, *Histoire de la France rurale*, Paris 1975, p. 191-285, sc. p. 209.

5. E.M. WIGHTMAN, « The pattern of rural settlement in Roman Gaul », *ANRW*, II, 4, 1975, p. 584-657.

6. E.M. WIGHTMAN, *art. cit.* n 5, p. 648.

démontrer, l'existence d'une population considérable extérieure aux villas, mais tout de même majoritairement liée à elles par un système de relations économiques et sociales qui constituait le socle d'une hiérarchie remontant à la période protohistorique.

Ce n'est évidemment pas un hasard si c'est une historienne anglo-saxonne qui avançait, à l'époque, de telles hypothèses, malgré le poids d'une tradition de recherche qui avait longtemps négligé l'importance des formes d'occupation du sol réputées « mineures », en Grande-Bretagne aussi. Le renouvellement des concepts sur le processus de « romanisation » et le développement concomitant de l'archéologie préventive devaient progressivement mais profondément modifier notre regard sur ces questions. Publiant, en 1989, son ouvrage sur les paysages ruraux de la Bretagne romaine, R. Hingley s'appuyait sur les fouilles des 20 années précédentes pour proposer une vision radicalement différente, réévaluant à la hausse la démographique de l'Île et l'intensité d'une mise en valeur agricole qui ne reposait plus de manière quasi exclusive sur un système de villas, mais sur un réseau nettement plus complexe d'exploitations de tailles très diverses et de marchés locaux. Il relativisait aussi la précocité et l'ubiquité du développement d'une économie fondée prioritairement sur l'émergence des grands domaines : « If it is argued that villas and local market centres are indicative of wealth, then it appears that economic growth was a regional phenomenon. Some areas of the province developed a fairly lively market economy soon after the conquest, but in other areas, villas do not appear until the third century or later. In other words, the spread of surplus wealth into the southern British countryside occurred at different rates in different areas. Indeed, in some areas, a villa economy does not develop at all during the Roman period »<sup>7</sup>.

Sur le continent, le développement concomitant de l'archéologie préventive a conduit aussi à de profonds renouvellements épistémologiques, mais de manière inégale selon les pays concernés et avec des questionnements différents selon les périodes considérées, les protohistoriens, les spécialistes de la période romaine et ceux de l'Antiquité tardive étant confrontés à des effets de sources spécifiques et à des traditions de recherche propres à leur discipline. Étudier l'évolution des paysages ruraux sur la longue durée ne va donc pas de soi. J'essaierai ici d'aborder quelques-unes des questions qui devraient, à mon sens, orienter notre réflexion. La liste, bien entendu, n'est pas exhaustive et il ne saurait être question de traiter à fond tous ces problèmes en quelques pages.

– comment se répartissent géographiquement les « grands établissements » et les « petits » à l'échelle locale, régionale, provinciale, interprovinciale ?

– quelles sont, à l'échelle du quart nord-est de la Gaule, les zones de marge que l'on peut identifier et quels sont les biais de la recherche archéologique sur leur identification ?

– quelles sont les différentes « trajectoires » des établissements, notamment celles des villas, c'est à dire leur évolution dans le temps, leur origine, protohistorique ou non ?

– quelles hiérarchies économiques, sociales, culturelles les différences morphologiques entre les établissements traduisent-elles ?

---

7. R. HINGLEY, *Rural Settlement in Roman Britain*, Londres 1989, p. 11-12.

- peut-on identifier aujourd’hui des relations d’interdépendance économique et sociale entre « grandes » et « petites » exploitations ?
- peut-on distinguer des modes de production variables, d’une région à une autre, d’un établissement à l’autre, à l’intérieur d’un même terroir, et la nature de ces productions ?
- peut-on identifier des secteurs, ou des modes d’exploitation, qui produisent des surplus et d’autres où, au contraire, persiste une économie de subsistance ?

### DE QUELQUES BIAIS MÉTHODOLOGIQUES, POUR COMMENCER

Il peut paraître *a priori* aisé, à l’heure de l’informatique, de dresser des cartes d’établissements ruraux antiques, de les trier chronologiquement, d’en extraire les plans et d’en étudier la substance au terme d’une interrogation des cartes archéologiques qui compilent, dans chaque pays, le produit des opérations de fouilles : vision naïve, purement administrative et scientifiquement aberrante. Prenons, à titre d’exemple, la carte des *villae* gallo-romaines, accessible sur le site du Ministère de la Culture, en France (fig. 1). Celle-ci, dont je ne veux pas méconnaître l’intérêt, offre une vision totalement faussée de l’occupation rurale. Elle montre en effet des espaces très densément couverts, comme par exemple la Picardie, où l’enregistrement tient justement compte des travaux de photographie aérienne de R. Agache, particulièrement fournis. Immédiatement à l’ouest de la vallée de la Bresle, en Haute-Normandie, la carte est au contraire singulièrement vide et la carte des grands établissements ruraux s’arrête brutalement : n’y avait-il donc point de *villae* et la « romanisation » y était-elle moindre ? En aucune manière, mais le substrat géologique change à cet endroit du tout au tout et ne se prête plus à la détection aérienne, ce que R. Agache savait évidemment parfaitement. Le contraste entre les deux régions est donc dû à un effet de source. Immédiatement au nord, apparaît un même vide, mais il ne peut pas s’interpréter de la même manière : certes, là aussi, le substrat géologique change. Pourtant, ce ne sont pas les problèmes de détection qui sont ici en cause mais les modes d’habitat, liés à la fois à la différence des types d’exploitation et à un héritage historique différent, qui génère ce que N. Roymans et D. Habermehl ont qualifié de « Non villa landscape » et qui s’étend jusqu’au delta du Rhin, dans toute la zone côtière<sup>8</sup>. Les pleins et les vides de cette carte n’ont donc pas partout la même signification et le document ne présente en lui-même aucune valeur historique. Il est le fruit d’une compilation des différents services régionaux qui enregistrent des données par nature hétérogène, selon un vocabulaire qui n’est d’ailleurs pas lui-même suffisamment harmonisé. Si l’on voulait en outre trier ces données selon des filtres chronologiques, on aurait bien d’autres surprises car nous savons tous combien les établissements ruraux de l’Antiquité tardive sont sous-représentés, en raison d’autres biais liés, en partie, à leur mauvaise conservation et à la difficulté de les identifier, mais aussi au peu d’intérêt que leurs structures ont suscité, sauf lorsqu’il s’agissait

---

8. N. ROYMANS, D. HABERMEHL, *Villa Landscapes in the Roman North. Economy, Culture and Lifestyles*, Amsterdam 2011, p. 3.

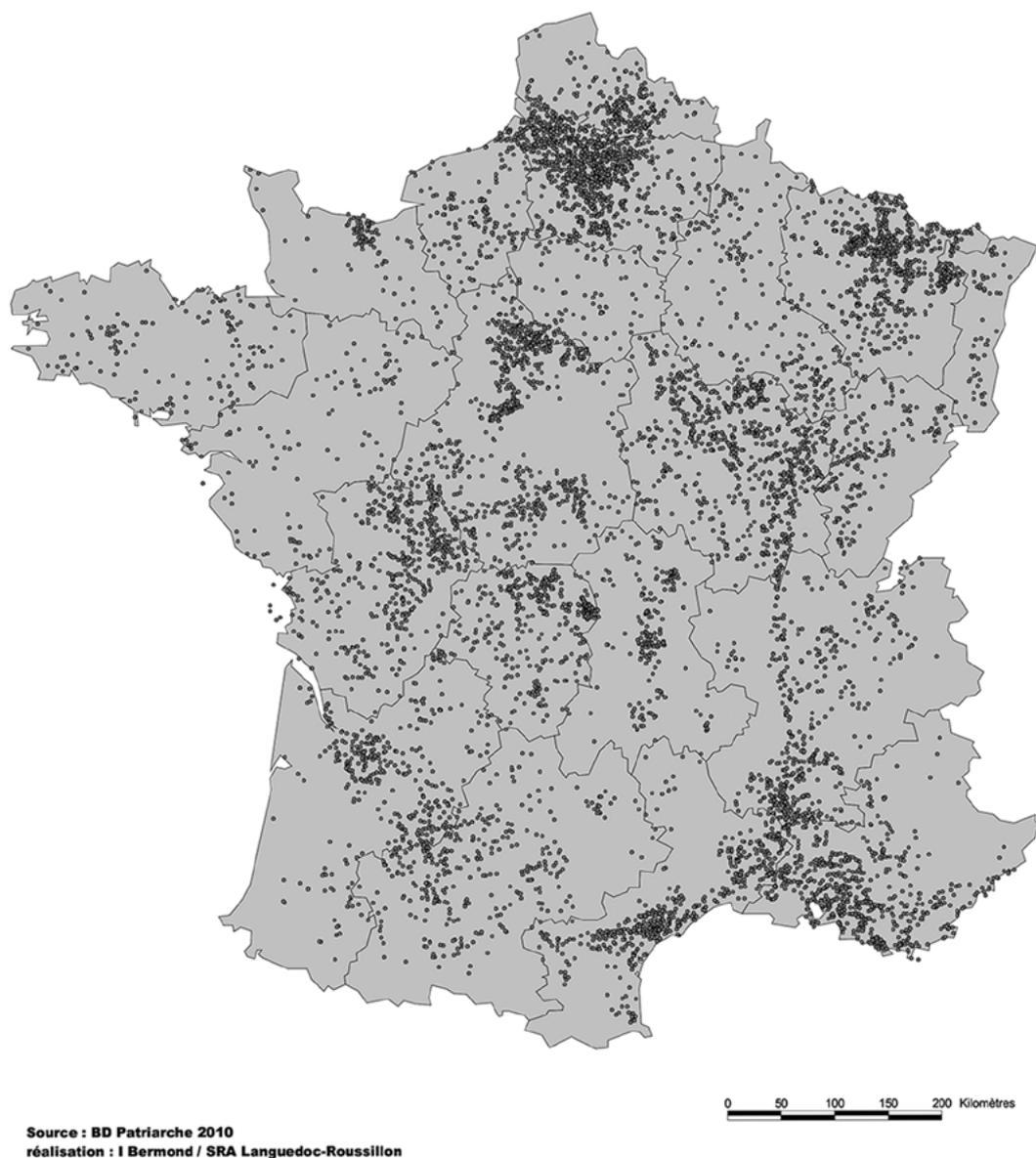


Figure 1 : carte des villas enregistrées sur le site web du Ministère de la Culture, France.

de demeures luxueuses<sup>9</sup>. De manière complètement inverse, la base de données étudiées par D. Habermehl a été volontairement limitée par l'auteur, en raison de la difficulté d'accès à la « littérature grise » des rapports de fouille, ce qui produit une carte qui peut paraître totalement

---

9. P. VAN OSSEL, *Établissements ruraux de l'Antiquité tardive dans le nord de la Gaule*, Paris 1992.

vide par rapport à la réalité archéologique (fig. 2). L'auteur en est naturellement très conscient et s'en est expliqué, préférant, au total, un corpus limité mais solide à un corpus plus vaste mais plus hétéroclite et moins aisé à étudier<sup>10</sup>.

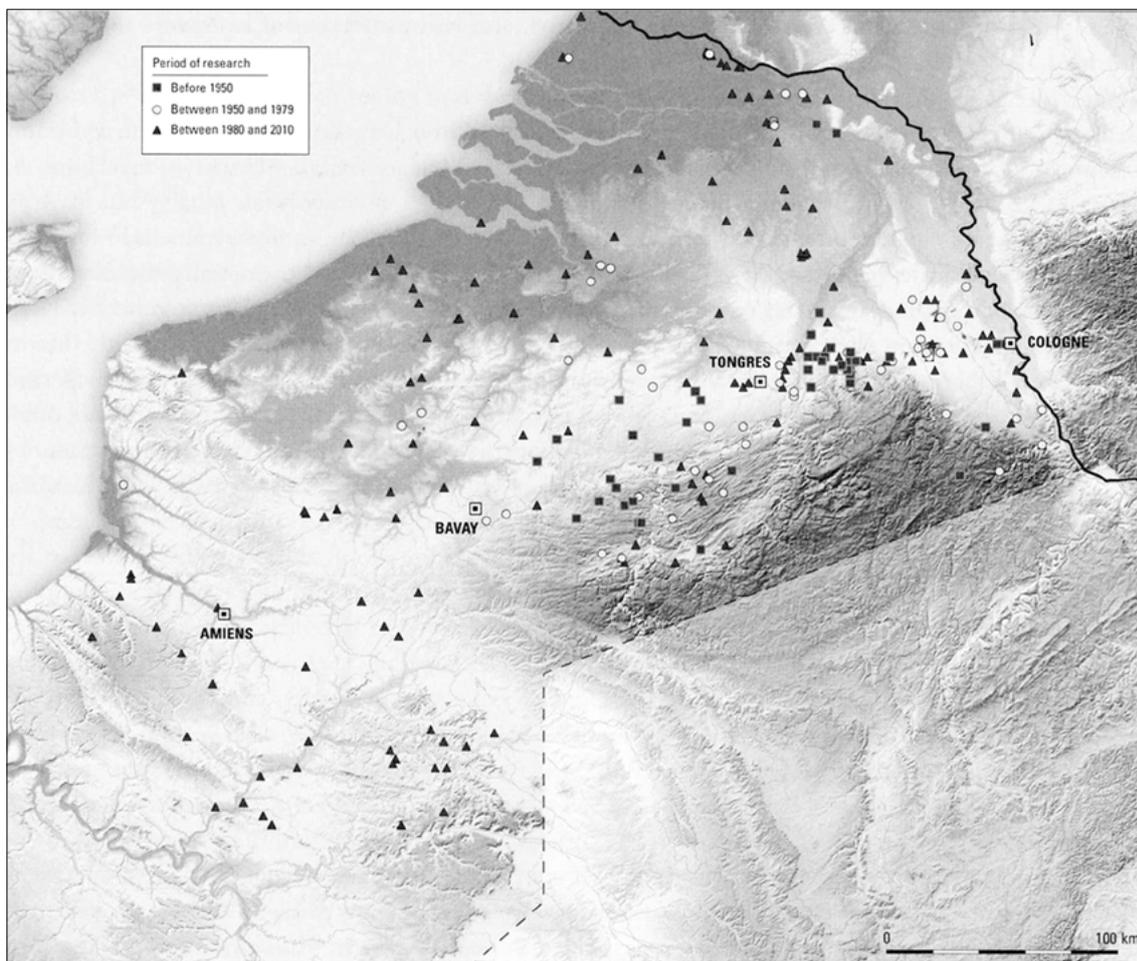


Figure 2 : carte des villas étudiées par D. Habermehl (d'après N. Roymans, T. Derks 2011, p. 5).

Je n'insisterai pas plus longuement sur ces biais méthodologiques, que connaissent bien les archéologues de terrain, et je ne cherche d'ailleurs pas à en dresser ici une liste complète. Leur prise en compte est en revanche incontournable dès lors qu'on veut établir et étudier une base de données, exercice préliminaire qui ne se réduit pas à une simple compilation de rapports de fouilles, un exercice déjà complexe en soi.

10. D. HABERMEHL, *Settling in a Changing World*, Amsterdam 2013, p. 18-24.

« VILLA LANDSCAPES » ET « NON VILLA LANDSCAPES » EN GAULE INTÉRIEURE

À l'époque où elle écrivait son article des *ANRW*, E. M. Wightman ne trouvait que peu d'exemples de campagnes sans villas. Elle citait notamment l'habitat groupé, depuis longtemps reconnu sur les hauteurs qui dominent Saverne, et un ou deux autres cas de même nature. Il est intéressant de constater que la situation a évolué rapidement ces dernières années, grâce

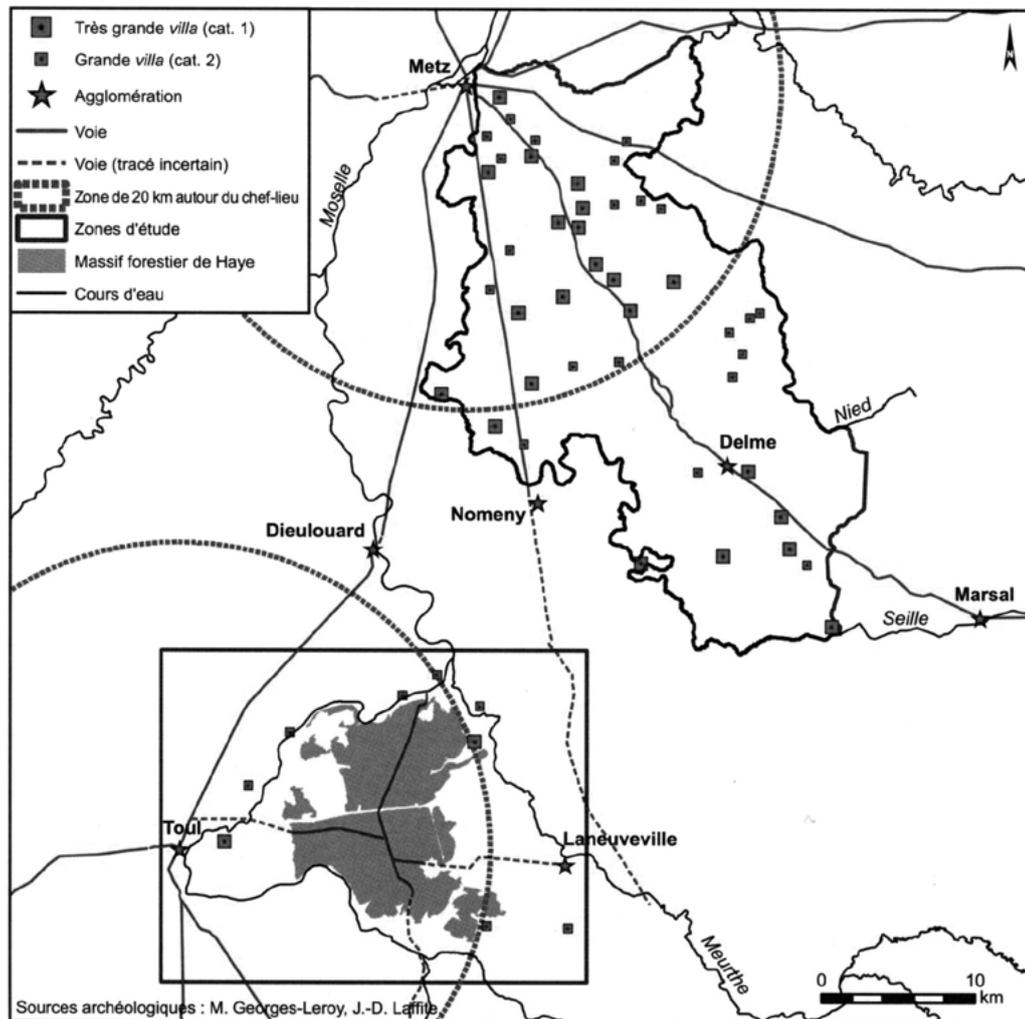


Figure 3 : carte de la région de Metz/Toul : le plateau entre Seille et Nied, au sud-est de Metz, est occupé par des villas ; à l'est de Toul, le plateau calcaire de Haye est occupé par une série de parcelles conservés sous forêt, avec de tout petits établissements et quelques rares villas

(SIG/DAO M. Leroy, d'après M. GEORGES-LEROY, J.-D. LAFFITE, M. FELLER, p. 190).

notamment aux relevés Lidar. Ceux-ci révèlent aujourd'hui, sous couvert forestier, différents secteurs dans lesquels apparaissent des formes d'occupation du sol encore mal connues, mal élucidées et parfois mal datées, presque toujours peu ou pas fouillées. On peut espérer, dans un avenir proche, en comprendre les modes d'exploitation.

Un premier exemple est fourni par les secteurs de plateau à l'ouest de Nancy, étudiés par M. Leroy et son équipe<sup>11</sup>. La fig. 3 montre en effet, au sud-est de Metz, sur l'interfluve fertile entre la vallée de la Seille et celle de la Nied, une zone de villas assez riches, tandis



que, vers le sud, sur le plateau calcaire de Haye aux terres peu épaisses, apparaît un large secteur de parcelles desservis par un réseau de chemins, eux-même reliés à trois grands axes qui desservent les agglomérations du secteur : Toul et Sion, mais probablement aussi Dieulouard et Laneuville-devant-Nancy. L'ensemble, qui est daté du 1<sup>er</sup> au 5<sup>e</sup> siècle, mais avec un apex qui va du milieu du 1<sup>er</sup> au 3<sup>e</sup> siècle, révèle un complexe de murées et de petits bâtiments aux formes diverses, entourées d'un enclos (fig. 4 et 5) : les fonctions économiques de ce terroir ne sont pas encore totalement assurées, mais la présence de bétail y semble certaine, sans qu'on puisse exclure qu'on y ait pratiqué aussi des formes plus ou moins rudimentaires d'agriculture.

Figure 4 : cartographie des structures agraires et des parcelles du plateau de Haye, d'après M. GEORGES-LEROY, J. BOCK, E. DAMBRINE, J.-L. DUPOUEY, J.-D. LAFFITE, fig. 10.

11. M. GEORGES-LEROY, J.-D. LAFFITE, M. FELLER, « Des paysages ruraux antiques contrastés dans les cités des Leuques et des Médiomatriques : effet de source ou répartition typologique et spatiale différentes des établissements ? » dans J.-L. FICHES, R. PLANA-MALLARD, V. REVILLA CALVO, *Paysages ruraux et territoires dans les cités de l'Occident romain. Gallia et Hispania* (Actes du colloque international Ager IX, Barcelone, 25-27 mars 2010), Montpellier 2013, p. 181-194 ; M. GEORGES-LEROY *et al.*, « Parcelles et habitat antique des forêts du plateau de Haye en Lorraine : Bilan et perspectives » dans *Dossiers du programme européen « Rural Landscape in north-eastern Roman Gaul »*, Paris 2014 (<http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01067845>) avec la bibliographie antérieure.

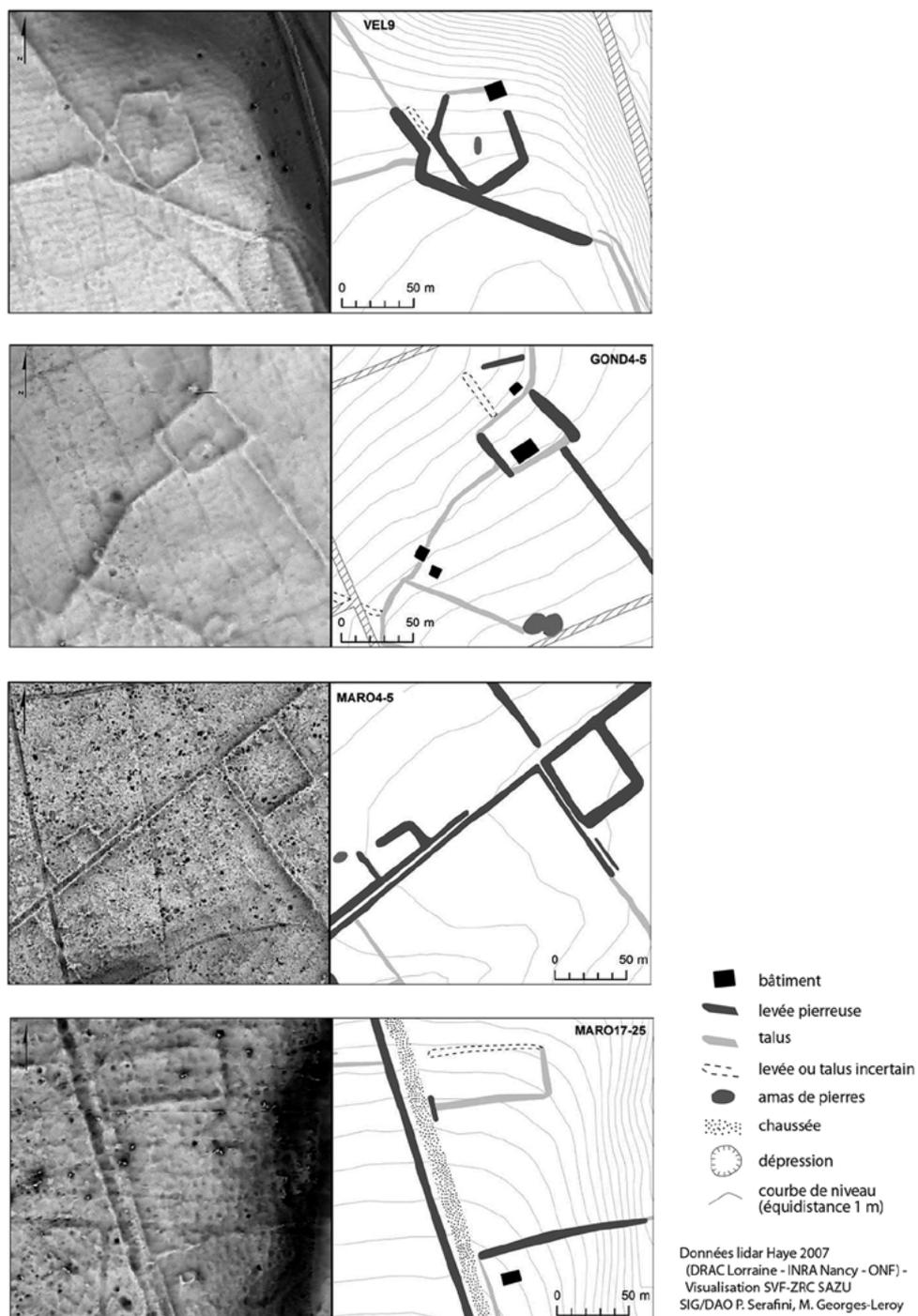


Figure 5 : exemples d'établissements ruraux du massif forestier de Haye, d'après M. GEORGES-LEROY, J. BOCK, E. DAMBRINE, J.-L. DUPOUEY, J.-D. LAFFITE 2014, fig. 20 b.

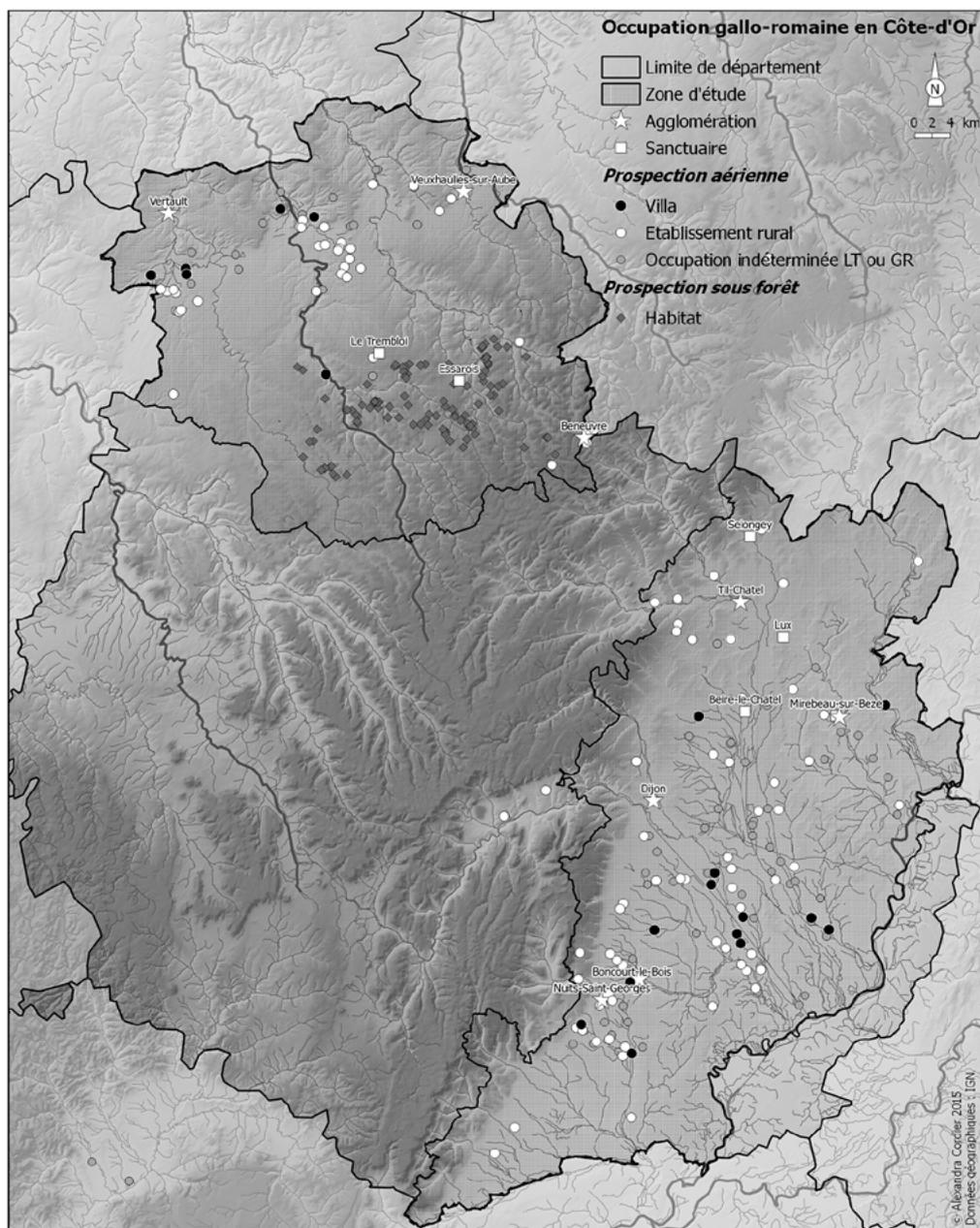


Figure 6 : occupation rurale gallo-romaine en Côte-d'Or : au nord, le secteur du Châtillonnais est marqué par un fort contraste entre le plateau, occupé par des parcelles et de très petits établissements conservés sous forêt, d'une part, des villas et des établissements de taille intermédiaire dans les vallées. Plus au sud, entre la côte à l'ouest et la vallée de la Saône, à l'est, la région est caractérisée par la présence de nombreuses villas et établissements plus petits, repérés par les prospections aériennes de R. GOGUEY (DAO A. Cordier, Rurland).

C'est une situation tout aussi contrastée qui apparaît en Bourgogne, autour de Châtillon-sur-Seine (fig. 6) : à une zone de villas et d'établissements ruraux plus modestes qui apparaissent au nord, autour de Vix et Châtillon-sur-Seine, près de Vertault ou de Veuxhailles-sur-Aube, dans des secteurs de vallée, s'oppose, au sud, sur le plateau actuellement boisé, un ensemble de petits établissements et de parcelles (fig. 7) qui ont été étudiés par Y. Pautrat d'une part, D. Goguy d'autre part<sup>12</sup>. Bien qu'on ne sache pas toujours dater avec précision ces établissements ni caractériser leurs fonctions, il est certain qu'un certain nombre d'entre eux sont romains et participent d'une occupation du sol qui n'a rien à voir, en apparence du moins, avec le monde rural classique de l'exploitation domaniale, sauf à supposer, ce qui n'est pas impossible, qu'ils lui sont liés par des relations économiques et sociales qui nous échappent, faute de textes.

Le troisième exemple que je citerai ici est celui qui était déjà connu de E.-M. Wightman, mais son étude a été récemment reprise<sup>13</sup>. La figure 8 montre en effet, outre le site du Wasserwald qui était le mieux documenté, tout un ensemble complexe de hameaux, de murées, de terrasses, de chemins, de nécropoles. Il convient d'insister ici sur la relative abondance de monuments funéraires sculptés dans le grès local, avec une iconographie très provinciale et une onomastique très gauloise, mais une pratique épigraphique bien latine qui ne laisse aucun doute sur le degré d'acculturation de ces populations.

Reprenant ces dossiers, auxquels il ajoute un quatrième cas, celui de la Brie boisée, dans le bassin parisien, P. Ouzoulias a proposé, dans un article récent, d'y reconnaître un phénomène d'intensification agricole menée par de petits exploitants dans un cadre familial. Cette expansion se traduirait, selon l'auteur, par un accroissement de l'*ager* cultivé et l'amélioration des capacités agricoles des sols, peut-être sous la pression d'un accroissement démographique au début de l'époque romaine, avec une déprise au 3<sup>e</sup> siècle<sup>14</sup>. Il s'agit là d'une piste intéressante à suivre, même si notre compréhension de ces terroirs marginaux et *a priori* peu favorisés par la nature suppose une série d'enquêtes archéologiques encore balbutiantes et notamment des programmes de fouilles permettant de juger la réalité des activités agricoles — et peut-être aussi non agricoles — des secteurs concernés.

Le contraste d'occupation entre les différents territoires qui formaient l'ensemble Gaulois avait constitué le thème du colloque AGER de Montpellier, déjà cité à propos de la forêt de Haye et du plateau Seille/Nied. On rappellera au passage la bonne étude de cas qu'avait illustrée à cette même occasion la réflexion croisée de W. De Clercq et D. Bayard sur la Flandre

12. D. GOGUY, A. CORDIER, « Typologie des enclos dans les forêts du Châtillonnais (Côte-d'Or) » dans *Dossiers du programme européen « Rural Landscape in north-eastern Roman Gaul »*, Paris 2014 (<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01053247>) avec la bibliographie antérieure.

13. N. MEYER, A. NUSSLEIN, « Une partie de la campagne gallo-romaine du Haut-Empire des cités des Médiomatrices et des Triboques préservée par la forêt : les habitats et parcelles des Vosges du Nord (Moselle et Bas-Rhin) » dans *Dossiers du programme européen « Rural Landscape in north-eastern Roman Gaul »*, Paris 2014 (<http://halshs.archives-ouvertes.fr/hal-01007619/>) avec la bibliographie antérieure.

14. P. OUZOULIAS, « *Nos natura non sustinet*. À propos de l'intensification agricole dans quatre terroirs du nord des Gaules », *Gallia* 71-2, 2015, p. 307-328.

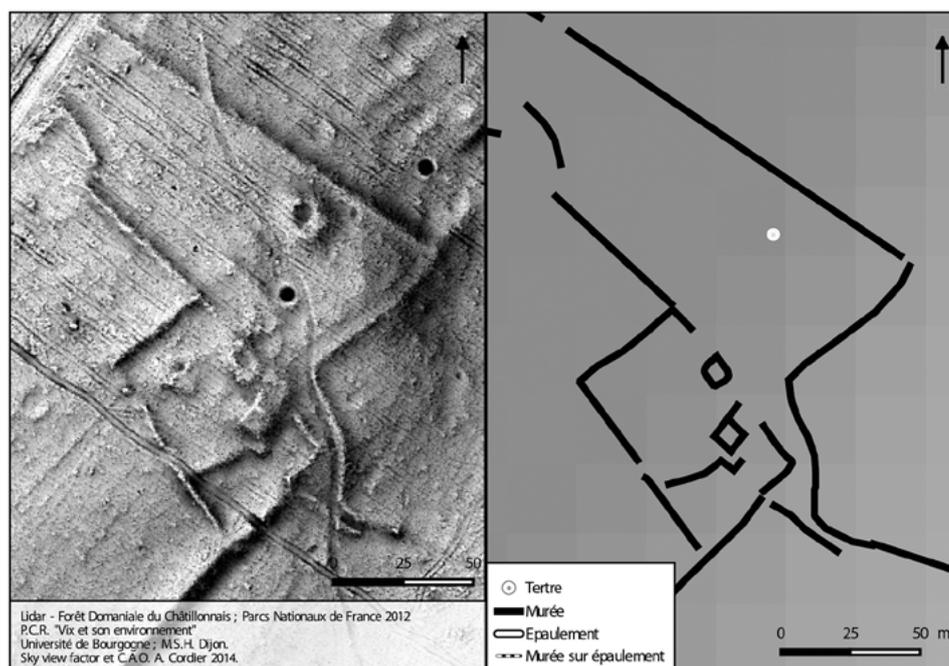
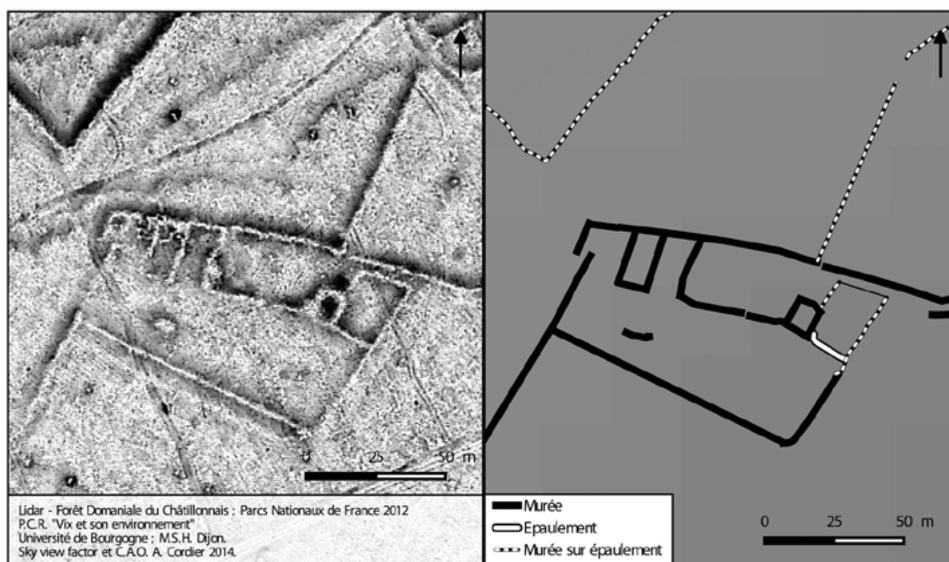


Figure 7 : exemples d'établissements dans les parcelles de la forêt du Châtillonnais, d'après D. GOGUEY, A. CORDIER, E. CHEVIGNY 2014, fig. 6.

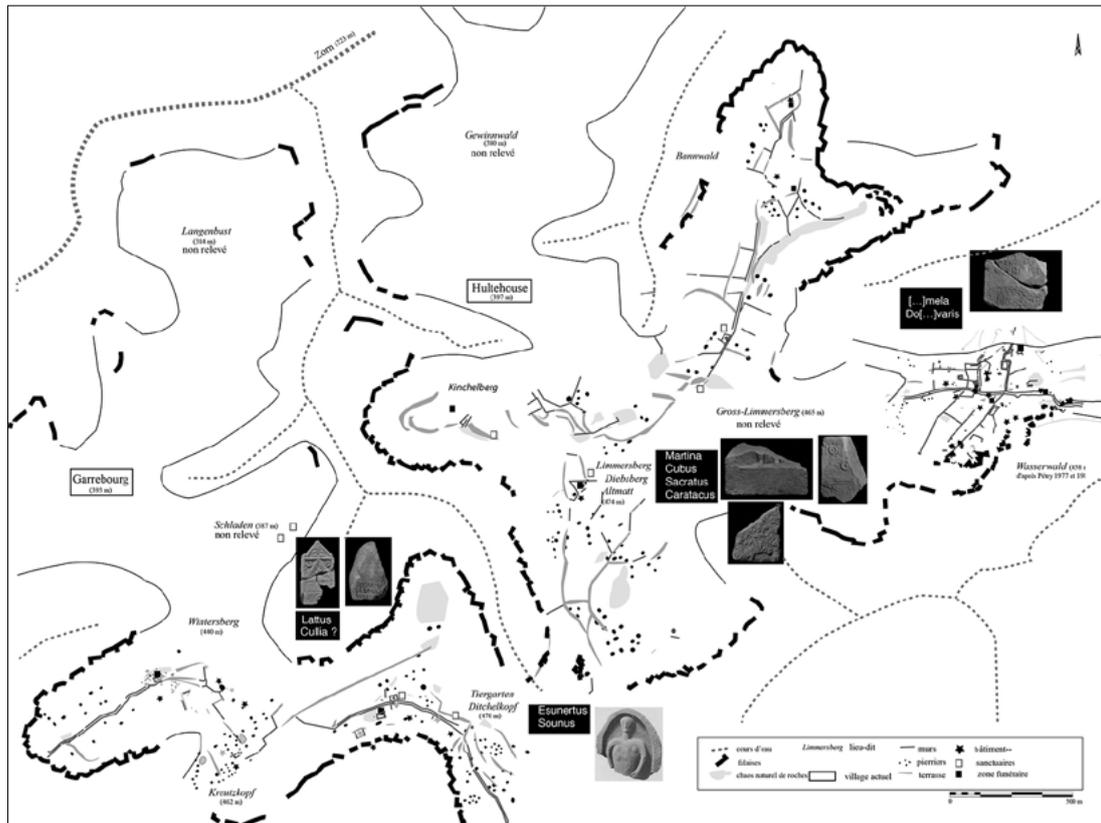


Figure 8 : plan général du secteur entre la Zorn, l'Andlau et le Baerenbach, au sud-ouest de Saverne, d'après N. MEYER, A. NUSSLEIN 2014, fig. 32.

et la Picardie, aux sols très dissemblables et aux formes d'occupation très différenciées<sup>15</sup>. Pour le Nord de la France, on citera encore l'importante fouille, menée par l'Inrap sur le site d'Onnaing, dans la vallée de l'Escaut. Sur une surface décapée de 350 ha on n'avait pu observer aucune villa mais huit petites fermes dispersées, éloignées en général de 200 à 250 m l'une de l'autre, dont plusieurs avaient une origine indigène<sup>16</sup>.

On se doit de mentionner ici l'existence de formes inopinées d'exploitations agricoles sur des terres pauvres, il est vrai, mais nullement comparables aux massifs montagneux. Lors des fouilles préliminaires à l'aménagement de l'aéroport de Vatry, en Champagne, aucune

15. D. BAYARD, W. DE CLERCQ, E. CHEVIGNY, « Organisation du peuplement et habitat en Gaule du Nord. Confrontation de deux exemples régionaux, la Picardie et la Flandre septentrionale » dans J.-L. FICHES, R. PLANA-MALLARD, V. REVILLA CALVO, *op. cit.*, p. 161-180.

16. R. CLOTUCHE, « The Scheldt Valley Commercial Activity Zone : 350 hectares of the Gallo-Roman Landscape », *Britannia* 40, 2009, p. 41-64.



Figure 9 : plan d'un secteur d'habitat d'époque romaine fouillé sur l'aéroport de Vatry, d'après N. ACHARD-CORROMPT 2005.

exploitation importante de type villa n'a pu être mise en évidence sur une superficie de 470 ha explorée d'un seul tenant. À l'époque romaine « l'occupation n'est pas strictement structurée, mais se présente sous la forme de petits îlots de constructions comprenant tous un bâtiment à « module central rectangulaire », accompagné dans deux cas d'une construction rectangulaire de dimensions plus modestes, portée par quatre poteaux (fig. 9).

Cette association pourrait constituer le noyau type d'une exploitation agricole familiale, composée d'un habitat et d'une ou de plusieurs annexes dont la fonction —étable, réserve, atelier— reste à déterminer.

Nous pourrions être en présence d'une petite communauté d'agriculteurs formée de plusieurs unités familiales. Aucun mobilier spécifique (scories, four, etc.) attestant l'existence d'une activité particulière n'a été découvert »<sup>17</sup>. Seuls les très vastes décapages de l'archéologie préventive permettent aujourd'hui de mettre en évidence, de manière purement aléatoire, des formes d'habitat groupé que rien, jusqu'alors, ne laissait soupçonner pour l'époque romaine et pour lesquelles il faut oser le mot de hameau ou de village à fonction agricole, même si le mot doit choquer les historiens du Moyen-Âge. Gageons, au passage, que nous en découvrirons donc dans l'avenir, ce que nos collègues britanniques ont fait depuis longtemps<sup>18</sup>.

On ne s'attend pas, en revanche, à ne pas trouver de *villae* autour des capitales de cité. C'est pourtant ce qui se passe dans la périphérie de Reims. Dans cette ville, la *nobilitas* jouait à l'échelle de toute la Gaule un rôle éminent, que l'on perçoit encore lors des événements de 68-70 (Tacite, *Hist.* IV, 69, 1). Il semble donc impensable qu'elle n'ait point disposé d'une véritable assise foncière ; pourtant celle-ci ne se trouve manifestement pas dans un rayon proche de la métropole des Rèmes. Une enquête récente menée par N. Achard-Corrompt et R. Durost, et fondée à la fois sur les sites archéologiques répertoriés dans la *Carte archéologique de la Gaule* mais aussi sur l'archéologie préventive la plus récente qui a bénéficié de plusieurs grands tracés linéaires et de l'exploration de nombreuses ZAC montre la quasi absence de *villae* dans un rayon d'au moins 15 kilomètres autour de la ville<sup>19</sup>. Le territoire rème en connaît certes quelques-unes, mais en petit nombre, et loin de la capitale, ce que confirment les prospections aériennes. On est loin ici de l'image traditionnelle de notables vivant tantôt sur leurs domaines ruraux, tantôt à la ville, conforme à la *doxa* historiographique. Le contraste est frappant avec une ville comme Metz, dont la *nobilitas* était pourtant moins glorieuse, en principe, mais dont le territoire révèle de grandes villas aristocratiques, depuis longtemps connues<sup>20</sup>. L'une d'elles, proche de l'agglomération même, vient d'être fouillée et a fait l'objet d'une récente publication de synthèse<sup>21</sup>. Celle de Larry à Liéhon, un peu plus éloignée de la capitale, présente un caractère domanial marqué<sup>22</sup>. Le « paradoxe de la *Civitas Remorum* », comme l'a

---

17. N. ACHARD-CORROMPT dans D. GUÉNIOT ed., *Europort Vatry. Les pistes de l'archéologie : quand la plaine n'était pas déserte*, SRA Champagne-Ardenne/INRAP, 2005, p. 63.

18. R. HINGLEY, *op. cit.* ; J. TAYLOR, *An Atlas of Roman rural settlement in England*, CBA Research Report 151, 2007.

19. L'enquête a été présentée lors d'un atelier du programme Rurland, en mars 2014, mais est restée pour l'heure inédite. Elle se poursuit toutefois dans ce même cadre.

20. A. GRENIER, *Habitations gauloises et villas latines dans la cité des Médiomatrices. Étude sur le développement de la civilisation gallo-romaine dans une province gauloise*, Paris 1906.

21. G. BRKOJEWITSCH, *et al.*, « La villa gallo-romaine de Grigy à Metz (I<sup>er</sup> s. apr. J.-C.—V<sup>e</sup> s. apr. J.-C.) : caractérisation fonctionnelle des structures et identification des activités artisanales », *Gallia* 71-2, 2014, p. 261-306.

22. J.-D. LAFFITE, « Bilan des recherches sur la villa domaniale de Larry à Liéhon (Moselle) », *Cahiers Lorrains*, 2013, p. 8-15 ; J.-D. LAFFITE, « Recherche sur la *pars rustica* de la villa de Larry à Liéhon (France, Moselle) » dans *Dossiers du programme européen « Rural Landscape in north-eastern Roman Gaul »*, Paris 2015 (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01171535>).

appelé P. Ouzoulias, n'est-il qu'une exception ou d'autres cas existent-ils ailleurs en Gaule<sup>23</sup> ? L'enquête mériterait assurément d'être menée. Quoiqu'il en soit, l'existence de « Non Villa Landscapes » à l'intérieur même de la Gaule est probable et n'est sans doute pas cantonnée aux territoires marginaux, comme on l'a cru trop longtemps. Seule une analyse fine croisant les différents types d'établissements ruraux, les conditions pédologiques des sols et leur capacité productive, la géographie humaine des territoires, avec leurs réseaux de communications, d'agglomérations, leurs marchés peut apporter des réponses à cette question : l'enquête est ouverte mais encore trop embryonnaire pour qu'on puisse tenter dès maintenant de proposer des éléments de synthèse.

### LA DENSITÉ D'OCCUPATION DU SOL

S'il existe des espaces vides, il en est qui sont très pleins. Différentes enquêtes, elles aussi majoritairement issues de l'archéologie préventive, permettent de s'en convaincre. Une carte du plateau de Sénart (fig. 10), récemment publiée par G. Desrayaud, permet de compter,

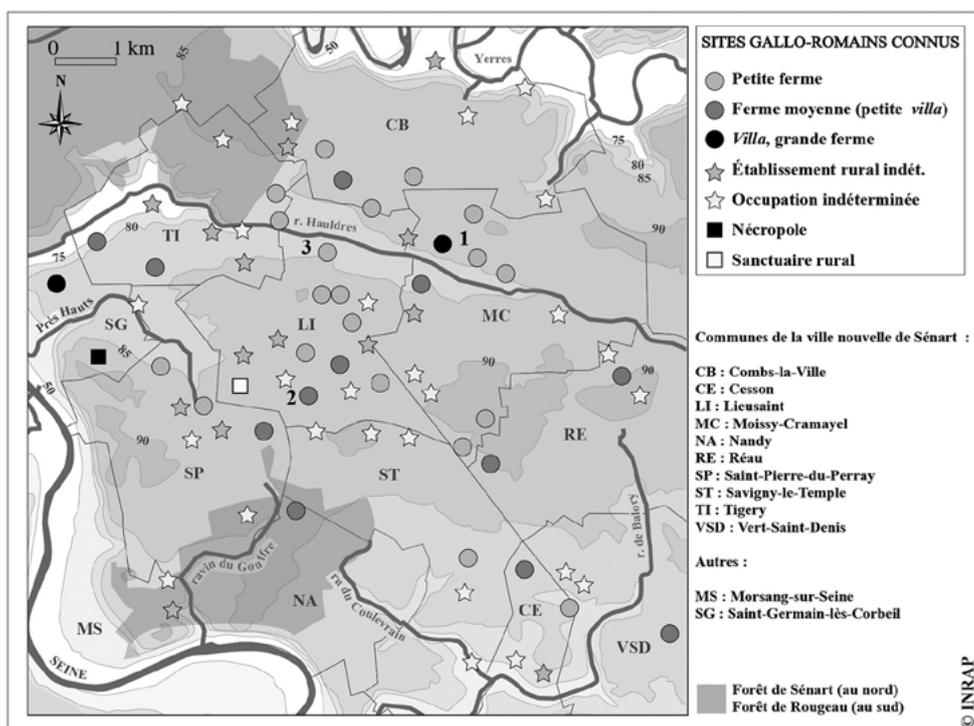


Figure 10 : plan général de l'occupation gallo-romaine du plateau de Sénart, d'après G. DESRAYAUD 2015, fig. 2.

23. P. OUZOULIAS, « La villa dans l'Est des Gaules. Un témoin de la "romanisation" ? » dans M. REDDÉ et al. éd., *Aspects de la Romanisation dans l'Est de la Gaule*, Bibracte 21-I, 2011, p. 475-486.

sur une superficie d'environ 100 km<sup>2</sup>, deux grandes villas, une douzaine de petites et une vingtaine de « fermes »<sup>24</sup>. Si l'on ne peut, à l'évidence, assurer que tous ces établissements ont fonctionné de manière concomitante, on ne doit pas oublier, à l'inverse, qu'il s'agit là d'un échantillon lié aux aléas de la recherche préventive. Même si ce secteur a été fortement touché par l'aménagement des territoires, bien d'autres établissements ruraux ont, par le passé, échappé à l'attention, faute d'investigations archéologiques, et d'autres encore attendent sans doute d'être découverts. Nous prendrons donc cette statistique pour ce qu'elle vaut, mais l'existence d'un site rural tous les trois kilomètres carrés, en moyenne, invite à réfléchir sur la densité de l'occupation du sol, celle de la démographie antique, celle aussi du maillage entre établissements de tailles diverses et leurs relations économiques et sociales. Une autre carte, produite par le même auteur, sur une zone plus restreinte du plateau, autour de la *villa* de Chanteloup (fig. 11), montre à la fois la réalité d'un terroir, où se côtoient des établissements de différentes tailles proches les uns des autres, et la mise en valeur de celui-ci, avec des réseaux denses de fossés, qu'on hésite à qualifier de parcellaires car ils peuvent être aussi bien causés par la nécessité d'assainir les sols que de les diviser et donc ne pas marquer des limites de domaines. Leur caractère sub-géométrique ne doit pas non plus conduire nécessairement à restituer automatiquement une opération administrative de cadastration, car ce peut être aussi bien le fruit de conditions hydrologiques qui conduisent à drainer l'écoulement vers les fonds de vallée. Cet exemple atteste une véritable « intensification agricole » attribuée par l'auteur au début de la période gallo-romaine au sein d'un paysage d'openfield.

On doit évidemment se poser la question des relations de dépendance entre la grande *villa* de Chanteloup et les établissements périphériques. Est-ce que leur proximité géographique est la preuve d'une hiérarchie sociale et d'une complémentarité économique ? La question avait déjà été posée en termes voisins par R. Hingley : « A tenurial relationship may be indicated when a villa occurs in close association with a non villa settlement, although the extent and boundaries of the associated estate are not known. In this situation it is possible that the inhabitants of the non villa settlement were tenants or slaves and worked on the lands of a villa-owning individual or family. Several examples of close association between villas and non-villa settlements are known in Britain. It is possible that in some instances the two settlements could have been successive and that the villa replaced an earlier non-villa settlement on a neighbouring site »<sup>25</sup>. Faute de preuves épigraphiques ou papyrologiques, que nous n'aurons probablement jamais, je reste pour ma part réservé sur l'interprétation que nous pouvons proposer aujourd'hui des relations juridiques potentielles entre établissements voisins de taille différente et sur leur interprétation sociale.

Un autre bon exemple d'une telle situation complexe nous est fourni par le cas de la villa de Rheinheim, toute proche de l'agglomération de Bliesbruck (fig. 12) : la taille du domaine écrase littéralement celle du « village » et nous sommes assurés ici de la contemporanéité de

24. G. DESRAYAUD, « Romanisation and Rural Reorganization on the Sénart Plateau » dans *Dossiers du programme européen « Rural Landscape in north-eastern Roman Gaul »*, Paris, 2015 (<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01101513/document>).

25. R. HINGLEY, *op. cit.* p. 102.



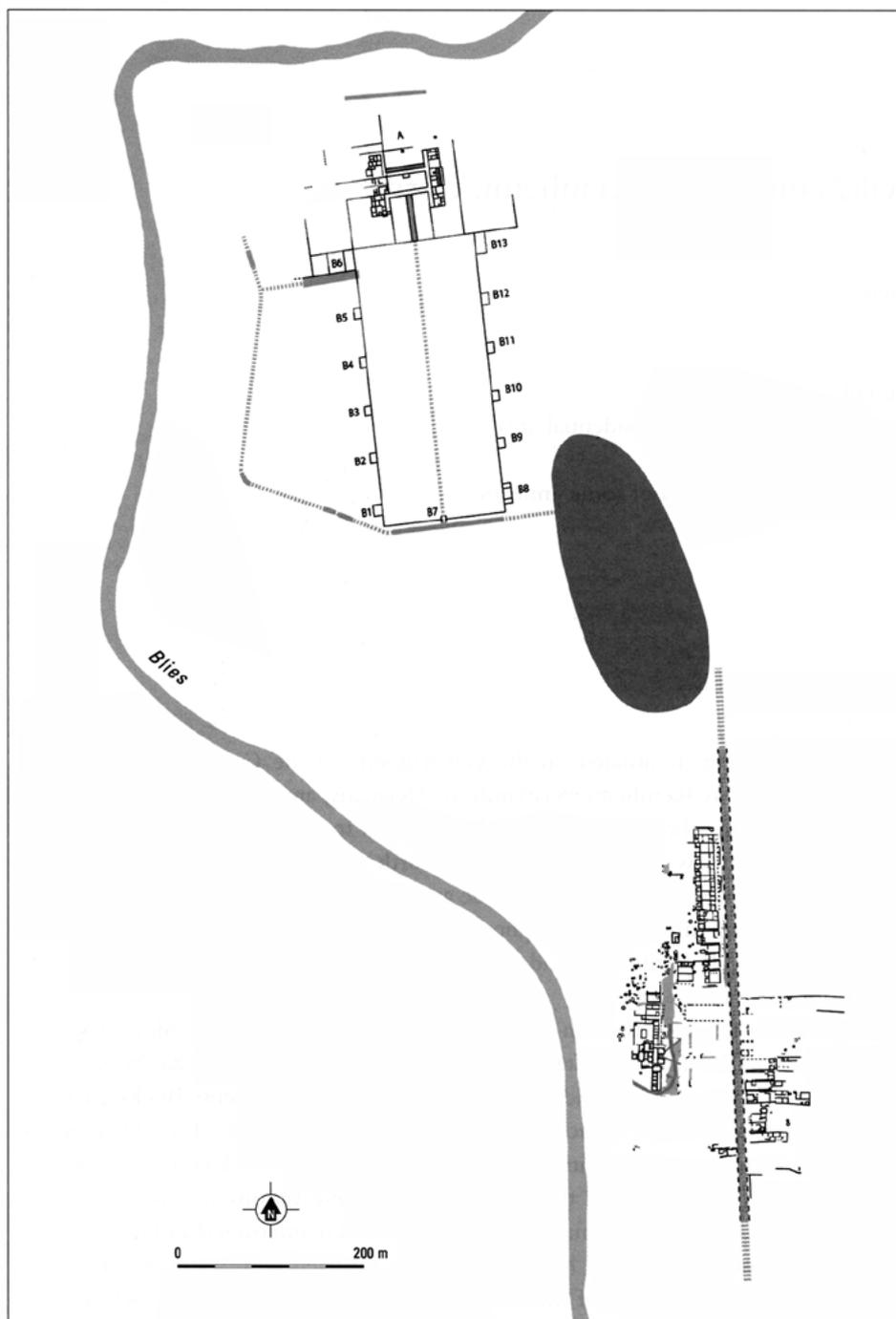


Figure 12 : plan de l'agglomération de Bliesbruck et de la villa de Rheinheim, d'après F. SĂRĂȚEANU-MÜLLER 2011, p. 302.

l'occupation<sup>26</sup>. Mais si nous pouvons postuler avec vraisemblance, en ce cas, qu'une partie des habitants de Bliesbruck fournissait la main d'œuvre au « château » et était en position de subordination économique et sociale, sommes-nous en droit de traduire cette observation en termes de dépendance juridique ? L'existence d'autres cas similaires est bien attestée en Gaule<sup>27</sup>.

Deux autres exemples montrent bien que la proximité géographique entre établissements ruraux n'implique souvent pas autre chose que la densité d'occupation d'un terroir et ne traduit pas nécessairement une polarisation autour d'un grand domaine aristocratique. Dans la vallée de l'Aar (Suisse), par exemple, C. Schucany et M. Wullschleger ont montré le caractère quasi contigu des exploitations, le plus souvent des villas (fig. 13)<sup>28</sup>. Sur une distance d'environ 55 km, on compte en effet sur le piémont nord au moins une vingtaine d'établissements, dont plusieurs grandes villas, sensiblement moins sur le piémont sud. À côté de grands domaines, comme celui de Bellach, estimé à 2200 ha, ou celui de Biberist, pour lequel l'auteur propose une extension de 1800 ha, apparaissent des villas plus petites et quelques fermes plus modestes. La restitution de la taille des *fundi* reste nécessairement spéculative et fondée sur l'hypothèse que les petits établissements fonctionnent dans l'orbite des grands et appartiennent à une même structure foncière, ce qui présuppose un modèle social possible mais non strictement nécessaire, et de toute façon difficile à prouver.

Enfin, autour de Jülich, en Allemagne, c'est-à-dire à la limite occidentale du territoire de la *Colonia Claudia Ara Agrippinensium*, la fouille quasi exhaustive de trois énormes superficies de 40 à 50 km<sup>2</sup> chacune, en moyenne, a révélé une multitude de petits établissements, mais aucune très grande *villa* aristocratique, notamment dans le secteur de Hambach (fig. 14). La distance qui les sépare les uns des autres est faible et se situe entre 1 à 1,5 km en moyenne, parfois moins, et la superficie agricole de chaque exploitation est généralement estimée à une cinquantaine d'hectares, avec des variantes selon les zones<sup>29</sup>. Seule la vallée de l'Inde comprend des établissements plus vastes et plus riches. Au total, cette région du territoire d'une colonie romaine, aux sols loessiques très riches, est plutôt caractérisée par une forme de petite exploitation dont le développement ne commence guère avant le milieu du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, avec la promotion juridique décidée par Claude ; elle connaît son boom économique à l'époque flavienne et au second siècle. Resterait évidemment à déterminer si nous sommes

26. F. SĂRĂȚEANU-MÜLLER, « The Roman villa complex of Rhienheim, Germany » dans N. ROYMANS, D. HABERMEHL *op. cit.*, p. 301-315.

27. A. FERDIÈRE, CHR. GANDINI, P. NOUVEL, J.-L. COLLART, « Les grandes villae "à pavillons multiples alignés" dans les provinces des Gaules et des Germanies : répartition, origine et fonction », *RAE* 59, 2010, p. 357-446, sc. p. 403.

28. C. SCHUCANY, M. WULLSCHLEGER, « Zwischen Aventicum und Augusta Raurica. Beidseits des Jura (CH). Der Kanton Solothurn in römischer Zeit. Entre Aventicum et Augusta Raurica, des deux côtés du Jura (CH). Les régions du canton de Soleure à l'époque romaine » dans A. RICHARD, F. SCHIFFERDECKER, J.-P. MAZIMANN, C. BÉLET-GONDA dir., *Le peuplement de l'arc jurassien de la préhistoire au Moyen-Âge. Actes des deuxièmes journées archéologiques frontalières de l'Arc jurassien, Delle (F)–Boncourt (CH), 16-18 novembre 2007*, Besançon 2013, p. 411-422.

29. W. GAITZSCH, « Roman villa landscapes of the lignite mining areas in the hinterland of Cologne » dans N. ROYMANS, D. HABERMEHL *op. cit.*, p. 285-299, avec la bibliographie antérieure.

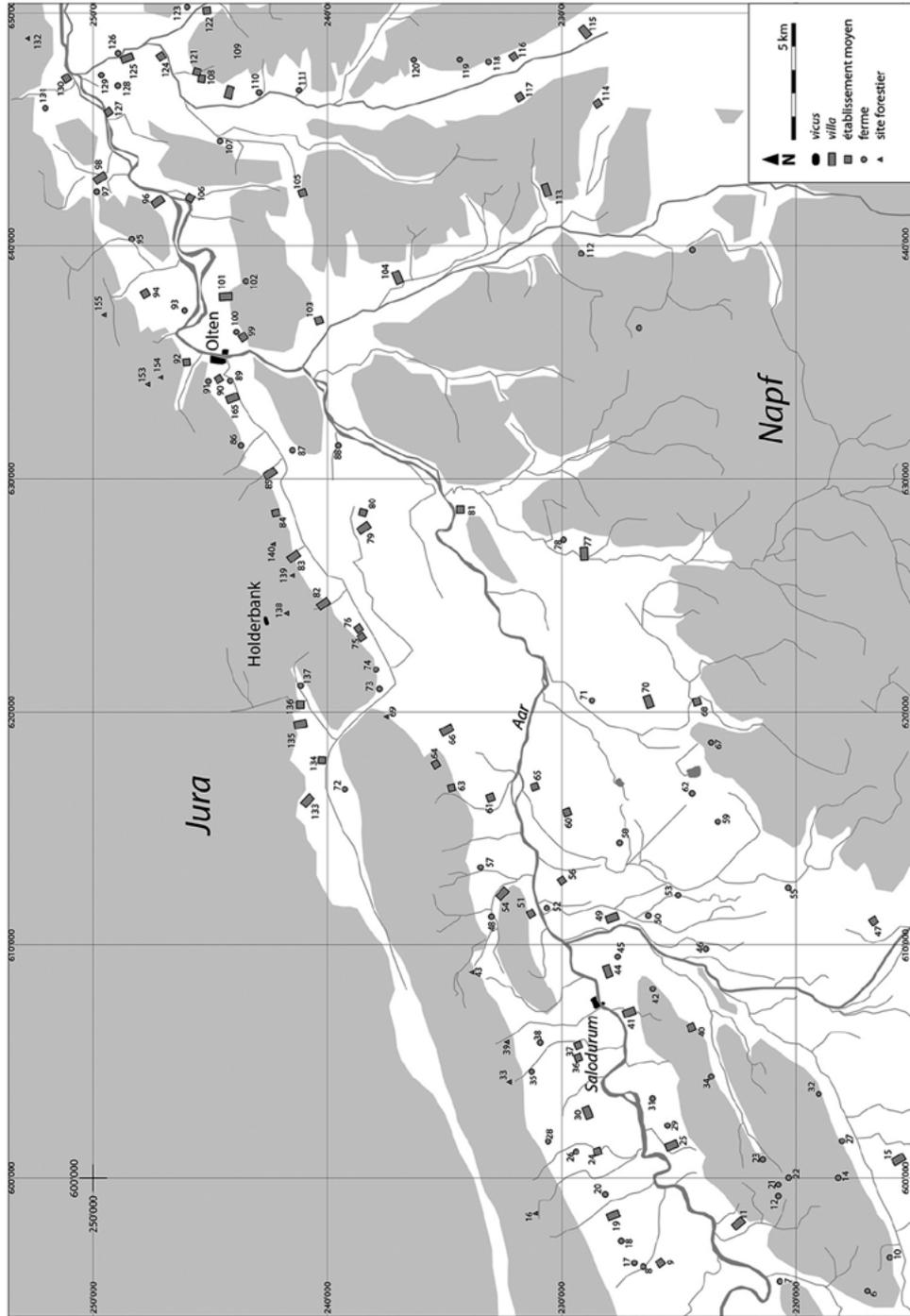


Figure 13 : l'implantation rurale dans la vallée de l'Aar, entre Solothurn et Olten, d'après C. SCHUCANY, M. WULLSCHLEGER 2013.

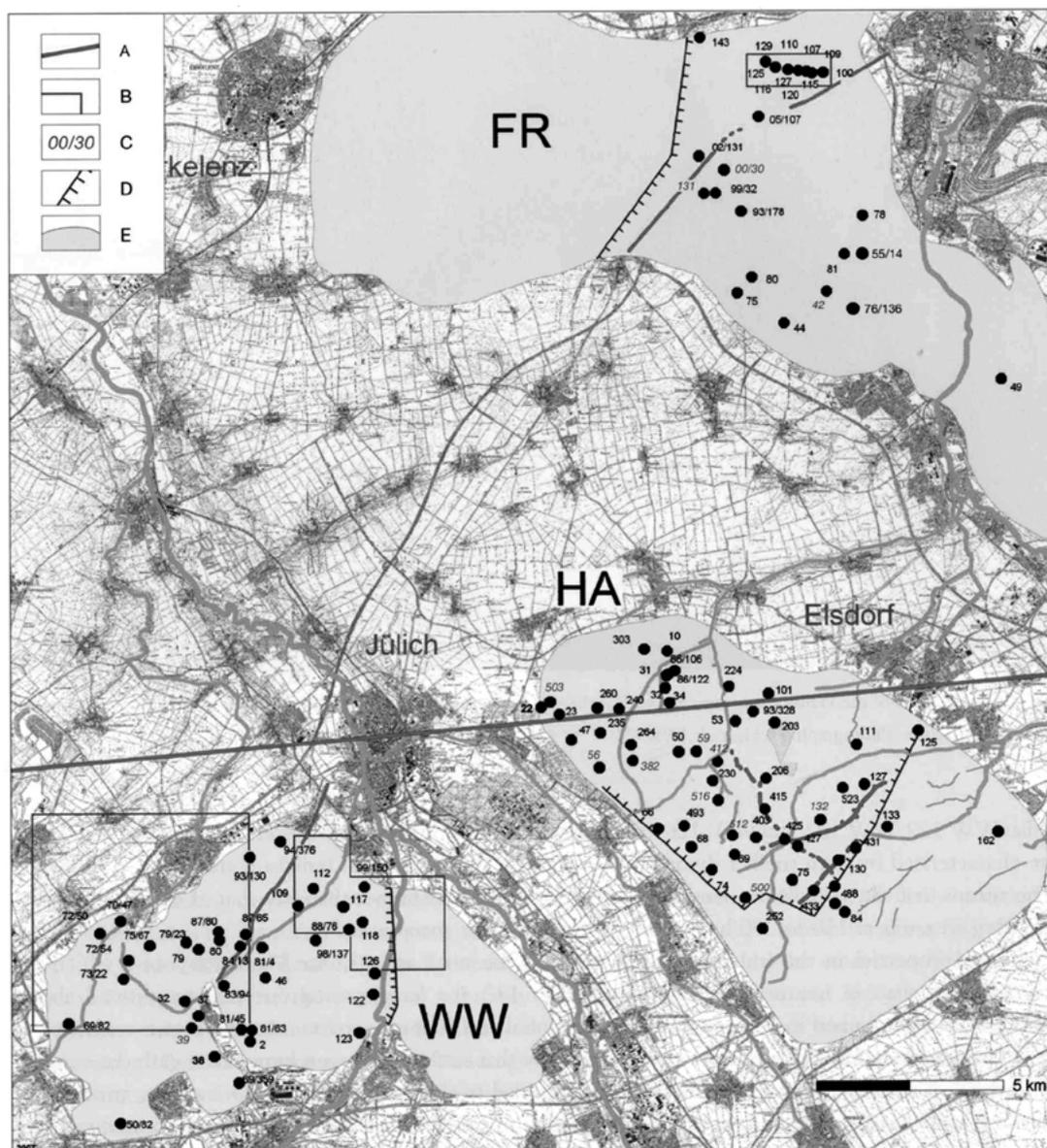


Figure 14 : répartition des établissements ruraux découverts dans la zone du bassin de lignite, à l'ouest de Cologne, d'après W. GAITZSCH, « Römische Siedlungsgrabungen im rheinischen Braunkohlenrevier » dans *Braunkohlenarchäologie im Rheinland. Entwicklung von Kultur, Umwelt und Landschaft. Materialien zur Bodendenkmalpflege im Rheinland 21*, Weilerswist 2010, p. 77-86, fig. 1.

là en présence de petits colons propriétaires ayant bénéficié d'un lot modeste au moment de la fondation coloniale ou de paysans dépendants de plus grands domaines et travaillant à ferme. L'archéologie ne peut sans risque interprétatif excessif apporter une réponse crédible à ces

questions. Seule la structure matérielle des exploitations lui est accessible mais ce n'est déjà pas si mal, car elle commence à montrer aujourd'hui seulement toute la diversité des situations qui régissaient le monde rural gallo-romain.

### LA VARIÉTÉ DES TYPES D'EXPLOITATION RURALE ET LEUR RÔLE ÉCONOMIQUE

L'un des éléments qui avaient le plus frappé archéologues et historiens lors de la publication des différents ouvrages de R. Agache était l'apparition en grand nombre d'un type de très vaste *villa* à deux cours, avec une séparation claire entre *pars urbana* et *pars rustica* d'une part, un certain nombre de bâtiments isolés, alignés sur les deux côtés de l'espace agricole, d'autre part. Ce plan très régulier était déjà connu depuis longtemps en Belgique, à Anthée, mais on le voyait désormais se multiplier et constituer le type dominant dans les campagnes du Nord de la Gaule, bien différent de ce que l'on connaissait jusqu'alors dans le Midi. R. Agache, naturellement, n'ignorait pas qu'il y avait d'autres formes architecturales en Picardie et il soulignait lui-même l'existence de petites villas occupant les espaces interstitiels entre les grandes<sup>30</sup>.

Repris en 2010 par un groupe de chercheurs, ce dossier a produit une enquête élargie à l'ensemble des trois Gaules et à un nouveau nom de baptême, les grandes *villae* « à pavillons multiples alignés »<sup>31</sup>. La carte de répartition (fig. 15) mérite un commentaire, ainsi que le nombre de sites retenus (131). Même si les auteurs affirment ne pas avoir recherché à tout prix l'exhaustivité, ce chiffre semble, au total, proche de la réalité et en tout cas très inférieur à ce que l'on pouvait imaginer dans les années 70 après la publication des photographies de R. Agache. Et si l'enquête confirme bien le caractère « gallo-romain » de ce type de plan, propre aux Trois Gaules et aux Germanies, il n'est pas pour autant ubiquiste dans ces régions. Ainsi, dans les Germanies, c'est surtout le territoire helvète qui est représenté. L'Aquitaine ne l'est presque pas non plus, hormis en pays biturige ; dans le quart nord-ouest (Bretagne et Pays-de-Loire actuels) la fréquence est très faible. On postule aujourd'hui une origine tardo-laténienne à cette forme de domaine rural, depuis la découverte de la « proto-villa » de Batilly, dans le Loiret, dans laquelle on observe un plan précurseur de ces grandes *villae* « à pavillons multiples alignés »<sup>32</sup>, tout comme à Conchil-le-Temple, dans le Pas-de-Calais<sup>33</sup>.

Malgré son caractère remarquable, on constate donc que ce type de grand domaine à plan axial est loin de représenter la majorité des établissements ruraux. Mais on manque en même temps d'inventaires régionaux avec des plans suffisamment lisibles pour s'intégrer dans une

30. R. AGACHE, *op. cit.* (note 3) p. 314-322.

31. A. FERDIÈRE *et al.*, *art. cit.*

32. ST. FICHTL, « La villa gallo-romaine, un modèle gaulois ? Réflexions sur un plan canonique » dans S. GRUNWALD, J.K. KOCH, D. MÖLDERS édés., *Artefact. Festschrift für Sabine Rieckhoff zum 65. Geburtstag*, Leipzig 2009, p. 439-447.

33. F. LEMAIRE, « À l'origine de la villa romaine : l'exemple du site exceptionnel du "Fond de la Commanderie" à Conchil-le-Temple (Pas-de-Calais). Établissements ruraux antiques-Espaces funéraires et atelier saunier-Habitat du haut Moyen-Âge. Archéologie de l'A16 », *Nord-Ouest Archéologie* 15, 2012.

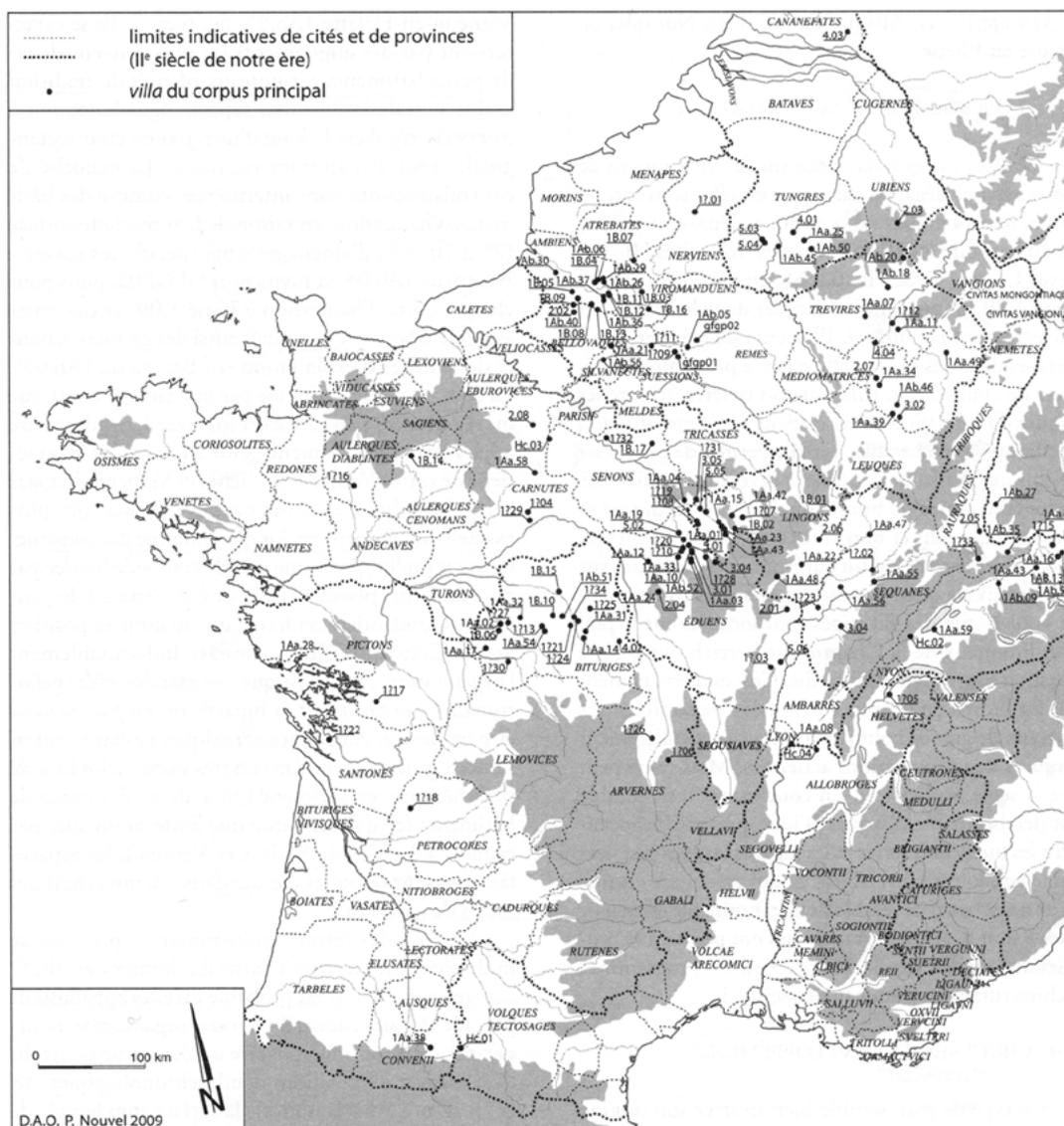


Figure 15 : carte de répartition des villas "à pavillons multiples alignés", d'après A. FERDIÈRE *et al.* 2010, fig. 5.

typologie admise par tous. Ce n'est pas faute d'essais divers, pourtant, et la littérature sur cette question est relativement abondante. K.H. Lenz a tenté, avec pertinence, d'analyser la multiplicité et la variété des plans en s'appuyant sur la genèse des établissements et en mettant en évidence différentes tendances régionales<sup>34</sup>. Mais son analyse est restée limitée à un court

34. K.H. LENZ, « *Villae rusticae* : Zur Entstehung dieser Siedlungsform in den Nordwestprovinzen des römischen Reiches », *Kölner Jahrbuch* 31, 1998, p. 49-70.

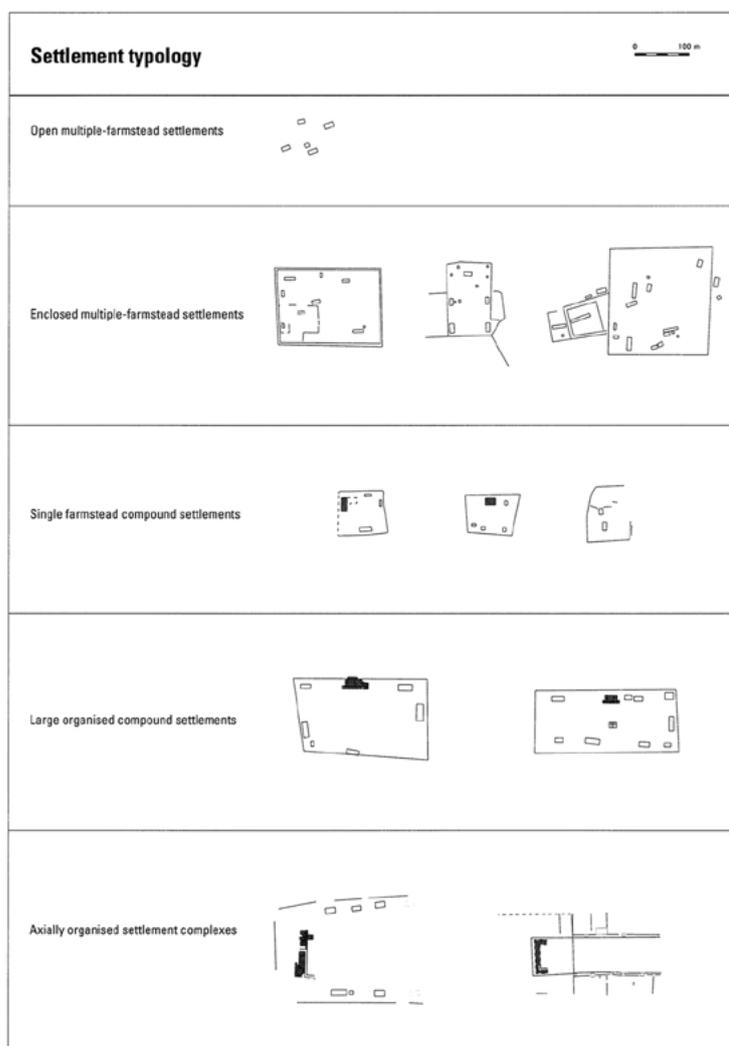


Figure 16 : typologie des formes d'habitat rural étudiées  
par D. HABERMEHL 2013, fig. 3,13

plus que les fonctions agricoles<sup>36</sup>. Plus récemment D. Habermehl a proposé de distinguer cinq grandes séries selon l'organisation générale des bâtiments, prenant davantage en compte les petits établissements ruraux (fig. 16) : 1-les complexes de bâtiments dispersés ; 2- les fermes multiples regroupées au sein d'un vaste enclos ; 3 et 4- Les fermes à bâtiment dispersés au

article illustré de quelques plans. La masse considérable du matériel à traiter décourage en effet les vastes synthèses allant au-delà d'une prise en compte régionale, comme celle qu'a heureusement proposée R. Brulet pour la Wallonie<sup>35</sup>. Sa typologie distingue les villas à plan dispersé des villas à plan organisé, elles-mêmes divisées en villas à cour unique, à plan axial, à cours multiples, à péristyle. Mais l'accent est mis là, essentiellement, sur les grands domaines et leurs parties résidentielles plus que sur leurs parties agricoles. Pour sa part, l'ouvrage de J.T. Smith a tenté, à travers une enquête très large, mais aussi très inégale à l'échelle de l'Europe, de formuler une analyse sociale des domaines ruraux, sans vraiment convaincre. Il n'en ressort pas une vision bien claire de la multiplicité des grands domaines ruraux, dont l'auteur a surtout étudié l'habitat à partir des plans,

35. R. BRULET, *Les Romains en Wallonie*, Bruxelles 2008.

36. J.T. SMITH, *op. cit.*

sein d'un même enclos, plus ou moins vaste ; 5- Les grands domaines organisés selon un axe médian, comme les *villae* « à pavillons multiples alignés »<sup>37</sup>. D'autres approches privilégient au contraire le classement hiérarchique par niveau de statut économique et social, ce qui favorise le traitement statistique à grande échelle, mais présente le désavantage d'éloigner le lecteur de la réalité concrète des fouilles et du matériel qu'elles révèlent<sup>38</sup>.

D'une manière générale, ce sont les exploitations les plus modestes qui ont été les plus négligées par la recherche académique. Or on s'aperçoit, à la fouille, qu'elles sont de loin les plus nombreuses et sans doute tout aussi représentatives des campagnes gallo-romaines que les établissements plus luxueux, comme le montre quotidiennement l'archéologie préventive. Le colloque AGER de 2007 leur avait, pour une fois, consacré la place d'honneur, mais, depuis lors, la multiplication des découvertes rend difficile tout traitement global et décourage encore davantage la tentation typologique<sup>39</sup>.

Quel intérêt, dira-t-on, peut-on trouver à analyser de simples fermes ? Ce ne sont pas elles qui constituaient des marqueurs de la Romanité et qui alimentaient l'*Urbs* ou les troupes du *limes* ! Voire. Il n'est pas anodin d'observer en effet que l'*ager* de la colonie des Ubiens est majoritairement cultivé, on l'a dit, par un système de petites exploitations qui entrent dans la catégorie 4 de D. Habermehl (fig. 15) et sont constituées d'une ferme, rarement construite sur solins de pierre avant la fin du 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, avec différents bâtiments agricoles dispersés à l'intérieur d'une cour (fig. 17). Il n'est pas non plus indifférent de noter que la carte des installations thermales de cette région montre que seule une minorité d'établissements agricoles de ce « corn belt » était dotée de ce confort caractéristique de la *Romanitas* (fig.18). Autrement dit, à trop s'attacher aux formes du luxe développé par la civilisation conquérante, on risque de passer à côté des réalités économiques de l'époque, qu'on pourrait énoncer de la manière suivante : quel rôle productif les exploitations rurales de petite taille ou de taille moyenne jouaient-elles dans les circuits économiques du temps ?

Le bassin de lignite de l'arrière-pays de Cologne n'est au-demeurant pas le seul à être caractérisé par la présence d'un semis de petits établissements ruraux. La plaine de France, elle aussi marquée par des sols loessiques, est dans le même cas<sup>40</sup>. Ces dernières années, les fouilles préventives menées à la périphérie orientale de Dijon ont montré un semis identique de petites villas, très proches les unes des autres et manifestement munies d'installations relativement peu luxueuses<sup>41</sup>. Cette ubiquité et le grand nombre des établissements les plus modestes, que

37. D. HABERMEHL, *op. cit.*, p. 46.

38. P. NOUVEL, « De la ferme au palais. Les établissements ruraux antiques de Bourgogne du Nord, II<sup>e</sup>-IV<sup>e</sup> s. p. C. » dans PH. LEVEAU, CL. RAYNAUD, R. SABLAYROLLES, F. TRÉMENT édés., *Les formes de l'habitat rural gallo-romain. Terminologies et typologies à l'épreuve des réalités archéologiques* (Colloque Ager VIII, Toulouse, 2007), Bordeaux 2009, p. 361-390.

39. PH. LEVEAU, CL. RAYNAUD, R. SABLAYROLLES, F. TRÉMENT édés., *op. cit.*

40. P. OUZOULIAS, P. VAN OSSEL, « Petites et grandes exploitations agricoles : le cas de la plaine de France » dans PH. LEVEAU, CL. RAYNAUD, R. SABLAYROLLES, F. TRÉMENT édés., *op. cit.* p. 111-122.

41. F. DEVEVEY, CH. GASTON, « L'occupation rurale gallo-romaine dans l'Est Dijonnais, quinze années d'archéologie préventive : première synthèse » dans *Dossiers du programme européen « Rural Landscape in north-eastern Roman Gaul »*, Paris 2014 (<http://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00986546>).

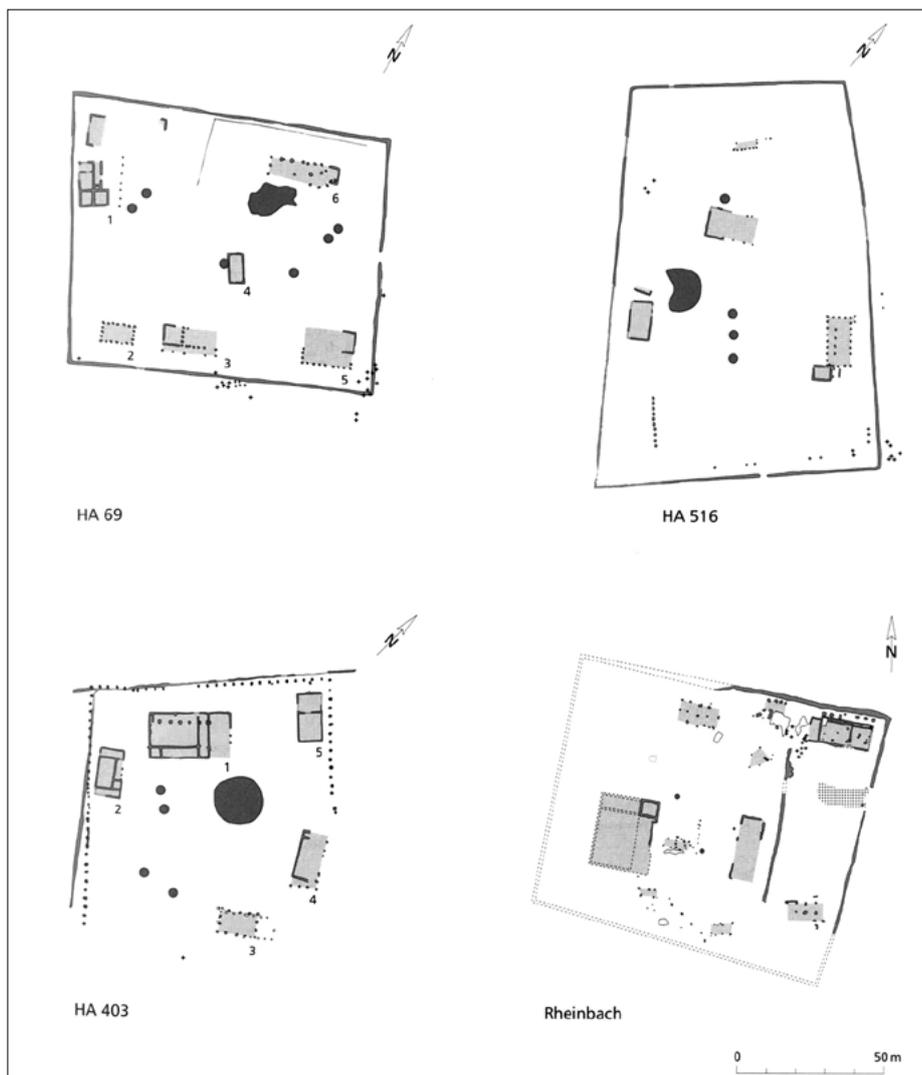


Figure 17 : exemples d'exploitations rurales fouillées dans la zone du bassin de lignite, à l'ouest de Cologne, d'après U. HEIMBERG, *Römische Villen an Rhein und Maas*, *Bonner Jahrbücher* 202-203, 2002-2003, p. 57-148, fig. 15.

R. Agache considérait comme plus difficiles à détecter d'avion, devraient inviter les historiens à réviser leurs conceptions sur la société des campagnes gauloises à l'époque romaine et le rôle économique des grands domaines, moins nombreux qu'on ne le pense quelquefois.

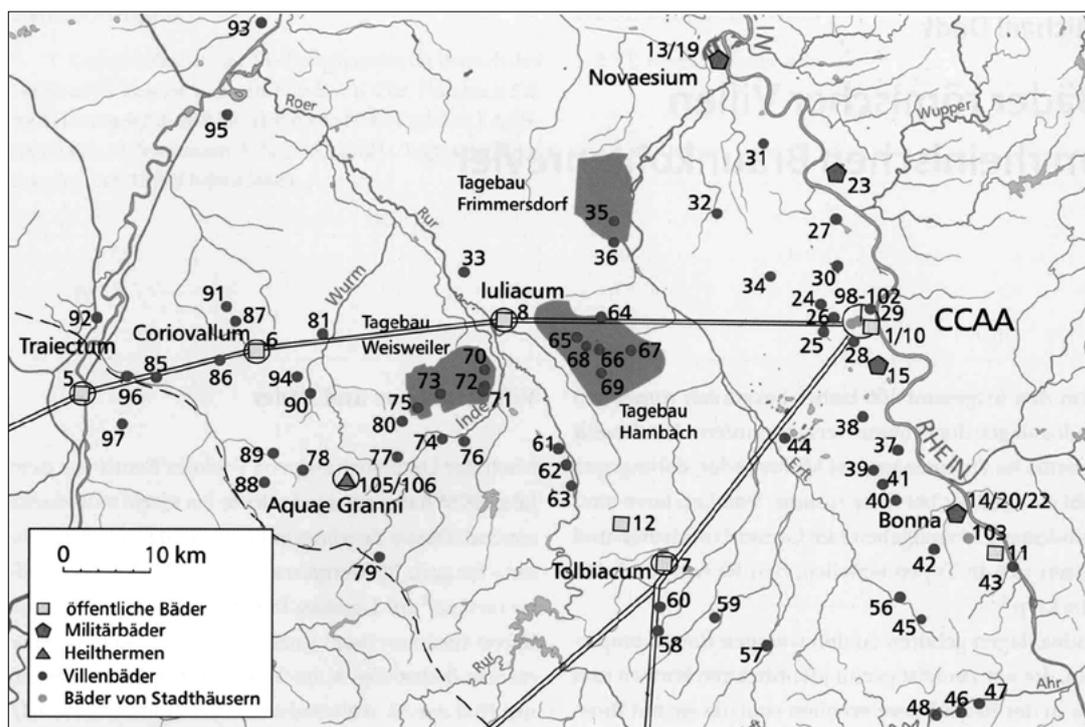


Figure 18 : carte de répartition des installations balnéaires repérées dans les établissements ruraux du bassin de lignite, à l'ouest de Cologne, d'après M. DODT, « Bäder römischer Villen im rheinischen Braunkohlenrevier » dans *Braunkohlenarchäologie im Rheinland. Entwicklung von Kultur, Umwelt und Landschaft. Materialien zur Bodendenkmalpflege im Rheinland 21*, Weilerswist 2010, p. 99-103, fig. 1.

### LES PROBLÈMES CHRONOLOGIQUES

L'autre découverte majeure de ce dernier quart de siècle, toujours un fruit de l'archéologie préventive, réside dans la mise en évidence d'une agriculture prospère à l'Âge du Fer, dont celle de l'époque romaine est évidemment l'héritière directe. Les importantes mutations économiques et sociales de la Tène C (en gros entre le milieu du 3<sup>e</sup> siècle et le milieu du 2<sup>e</sup>) se sont traduites, en Gaule, par une véritable intensification agricole, dont une belle synthèse, pour le nord de la Loire, vient d'être proposée sous la direction de F. Malrain, G. Blancquaert et Th. Lorho<sup>42</sup>. Cet ouvrage offre ainsi, région par région, un état des campagnes gauloises à la veille de la conquête, extrêmement précieux pour qui veut mesurer les phénomènes de continuité et de rupture avec l'époque romaine, ainsi que leur rythme. Or il est bien clair, à mes yeux, que ce sont les premiers qui l'emportent, au moins pendant un bon siècle après la

42. F. MALRAIN, G. BLANQUAERT, TH. LORHO, « L'habitat rural du second âge du Fer. Rythmes de création et d'abandon au nord de la Loire », INRAP/CNRS, *Recherches archéologiques* 7, 2013.

geste césarienne, voire au-delà. L'observation n'est toutefois pas valable partout, sur tous les territoires et tous les sols, comme l'a rappelé W. De Clercq pour la Flandre septentrionale où l'héritage protohistorique est faible<sup>43</sup>.

Dans un diagramme chronologique récent qui rassemble les résultats de 15 ans d'archéologie préventive en Picardie, D. Bayard et P. Lemaire ont mis en évidence les rythmes de création et d'abandon d'une vingtaine de grands établissements ruraux fouillés en Picardie (fig. 19). De 150 av. J.-C. à 400 ap. J.-C., le nombre d'exploitations dont on peut suivre le développement à travers toute l'époque romaine est significatif, alors que l'on observe peu de créations dans le demi siècle qui suit la conquête. C'est seulement après le tournant de l'ère, et surtout à partir du milieu du 1<sup>er</sup> siècle que l'on constate l'émergence de nouveaux établissements, encore que ceux-ci ne répondent pas toujours, à l'origine, à l'image que nous nous faisons d'une *villa* d'époque romaine.

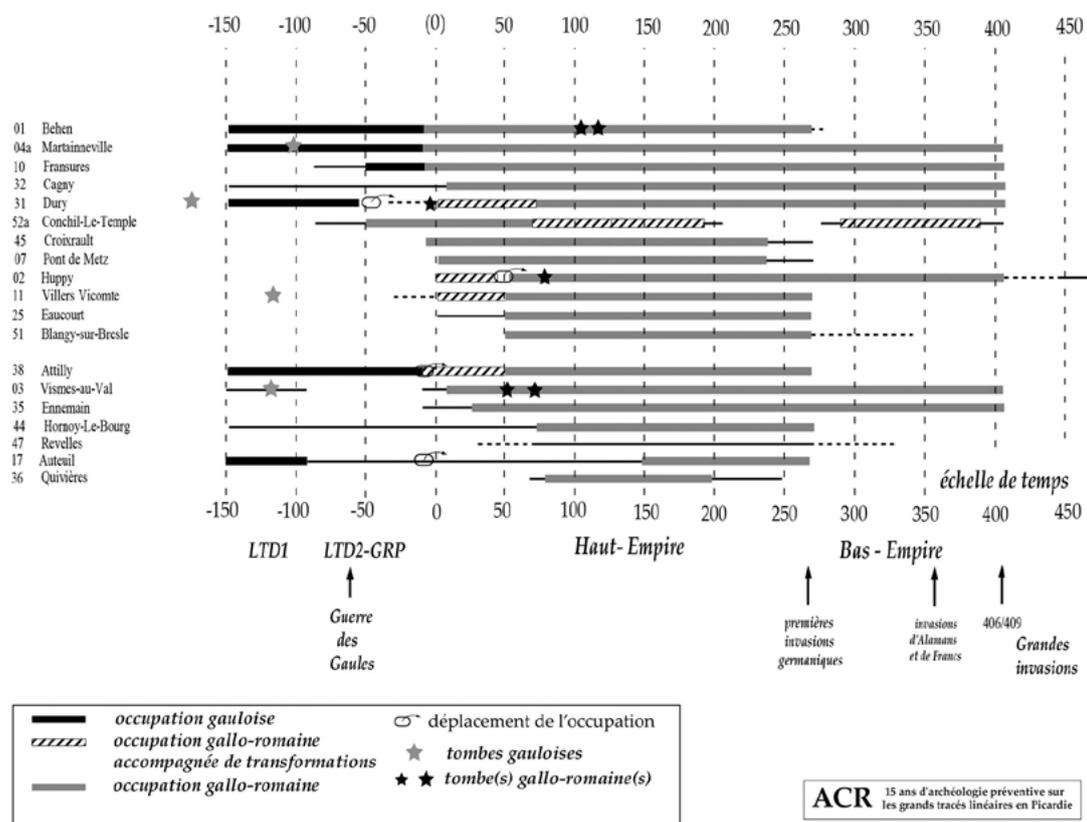


Figure 19 : diagramme chronologique des villas de Picardie, d'après D. BAYARD, N. BUCHEZ, P. DEPAEPE 2014, fig. 65

43. W. DE CLERCQ, « Aux confins septentrionaux des Gaules, la "romanisation" du nord de la *ciuitas Menapiorum* » dans P. OUZOULIAS, L. TRANOY, *op. cit.* p. 213-230.

Si nous commençons en effet à appréhender des exemples de proto-villas « à pavillons multiples alignés », datés de la Tène finale (supra), il est des cas inverses où ce type de grand domaine n'est que le produit tardif d'une longue évolution, comme le second colloque AGER, en 1993, l'avait déjà bien montré<sup>44</sup>. Ce phénomène est aujourd'hui souligné plus fortement encore par la récente publication d'une synthèse consacrée aux grands travaux d'archéologie préventive en Picardie<sup>45</sup>. Le cas de la « villa » de Behen-Huchenneville (« Les grands Riots ») est, de ce point de vue, significatif (fig. 20) : apparaissant à la Tène finale comme une grande ferme gauloise, ce n'est guère avant la fin du 1<sup>er</sup> siècle /début du 2<sup>e</sup> siècle qu'elle commence à prendre une allure romaine, mais la demeure proprement dite reste encore assez modeste. Et ce n'est pas avant la fin du 2<sup>e</sup> siècle ou le début du 3<sup>e</sup> siècle qu'elle prend la forme d'une véritable villa à « pavillons multiples alignés ». Un tel exemple montre combien les conclusions

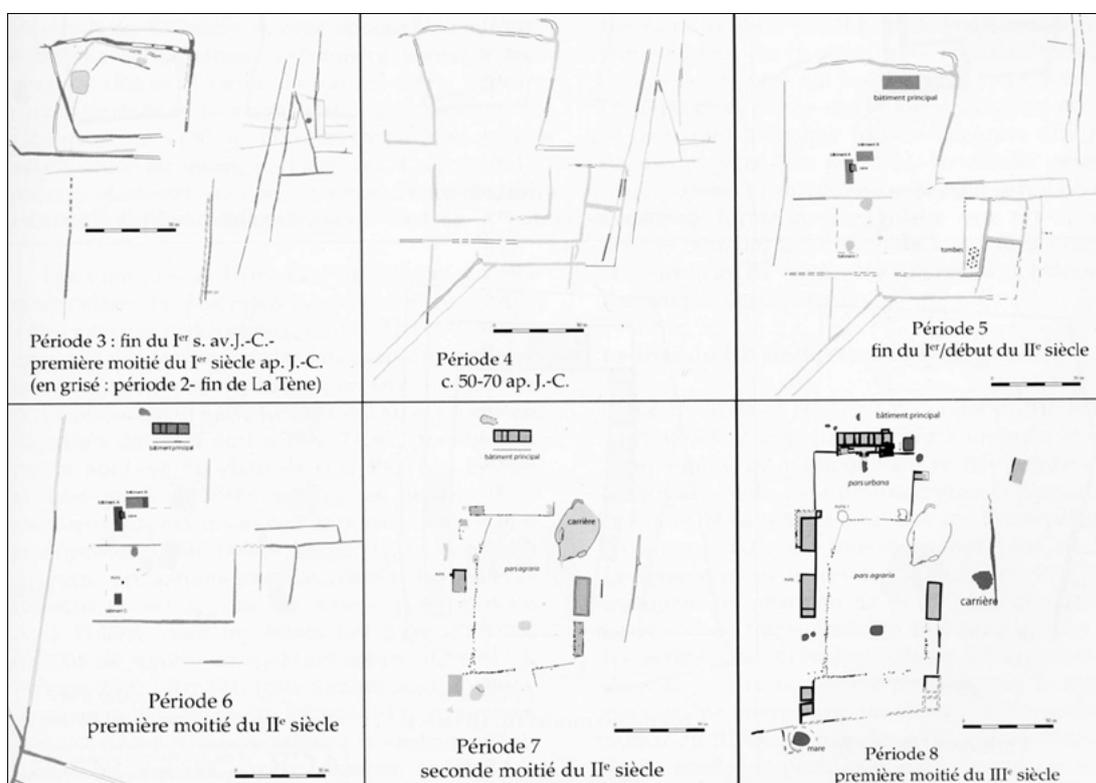


Figure 20 : l'évolution de la villa de Behen, d'après B D. BAYARD, N. BUCHEZ, P. DEPAEPE 2014, fig. 68.

44. D. BAYARD, J.-L. COLLART édés., *De la ferme indigène à la villa romaine, la romanisation des campagnes de la Gaule* (Actes du 2e colloque de l'Association AGER, Amiens (23-25 septembre 1993), *RAP* n° spécial 11, 1996.

45. D. BAYARD, N. BUCHEZ, P. DEPAEPE dir., *Quinze ans d'archéologie préventive sur les grands tracés linéaires en Picardie. Seconde partie*, *RAP* 3-4, 2014.

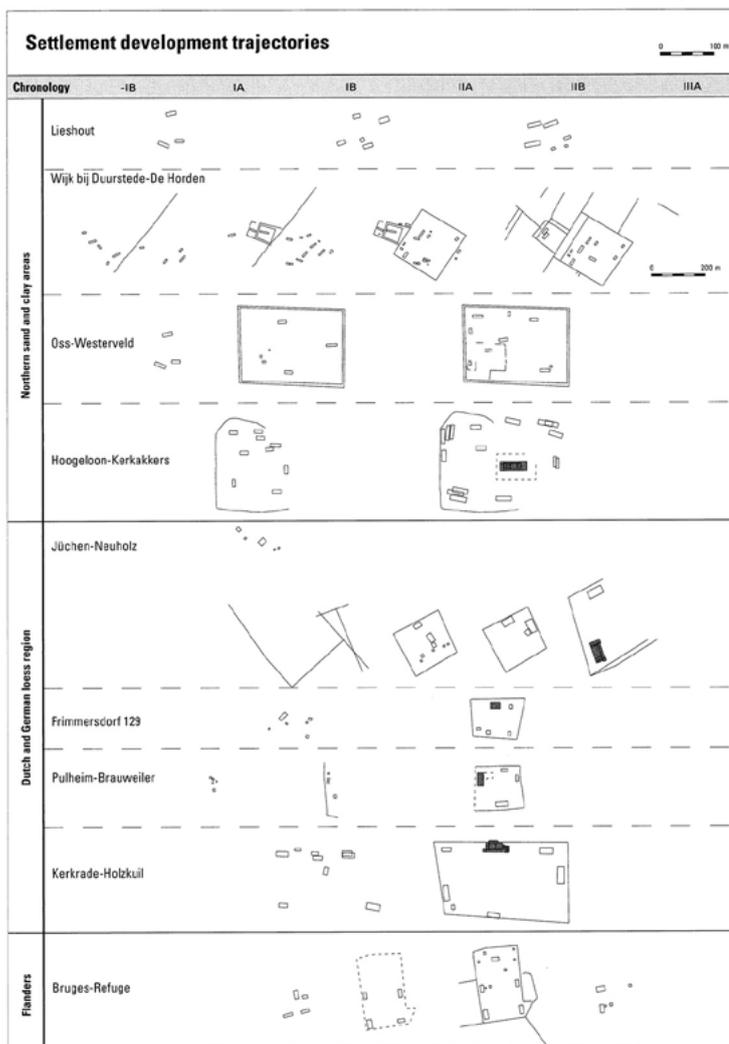


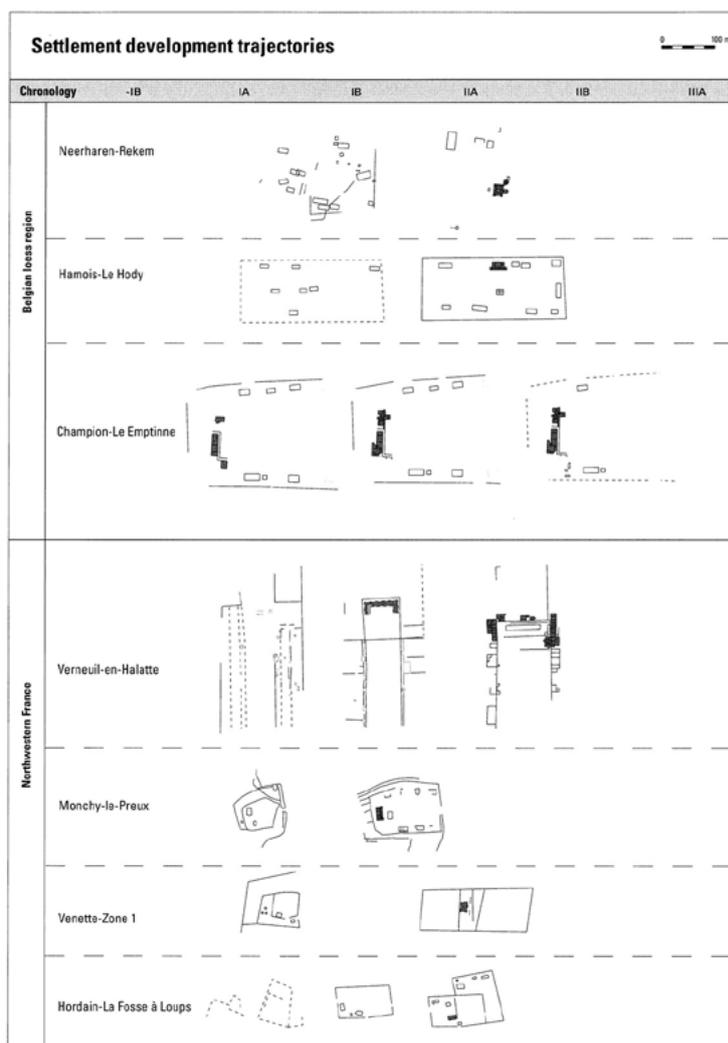
Figure 21a : exemples de développement des établissements ruraux de Picardie, d'après D. HABERMEHL 2013, fig. 3.14a.

publications de la villa de Hoogeloo illustre parfaitement la lente évolution d'un domaine rural à la périphérie de l'Empire, dans une zone *a priori* peu propice à la grande agriculture<sup>46</sup>.

historiques que l'on avait cru pouvoir tirer un peu rapidement, et sans fouilles, des prospections aériennes de R. Agache sur le développement des campagnes romaines du nord de la Gaule doivent être relativisées aujourd'hui. Il est indispensable, en effet, d'évaluer la « trajectoire » des établissements, selon une expression à la mode chez les archéologues, avant de proposer des synthèses sur l'occupation du sol, la « romanisation » et les mutations du monde rural, le rythme du développement économique. Je rejoins ici les positions exprimées par D. Habermehl et traduites dans un bon tableau synthétique (fig. 21 a et b). Celui-ci montre bien l'évolution de l'assiette et de la morphologie de différents établissements ruraux sur une vaste zone couvrant le nord de la France, la Belgique et une partie des Pays-Bas. Dans ce dernier cas, la récente

46. N. ROYMANS, T. DERKS, H. HIDDINK, éd., *The Roman villa of Hoogeloo and the Archaeology of the Periphery*, Amsterdam 2015.

On n'oubliera pas, en revanche, qu'une telle évolution vers des formes romaines d'habitat rural n'affecte qu'une partie seulement des établissements, ce qui ne préjuge pas pour autant de leur capacité productive ni de la nature même de leurs productions<sup>47</sup>.



21b : exemples de développement des établissements ruraux de Picardie, d'après Habermehl 2013, fig. 3.14b.

47. D. BAYARD, W. DE CLERCQ, *art. cit.*, p. 177.

## LES TYPES DE PRODUCTION

L'ensemble des activités exercées au sein d'une exploitation relève d'un système complexe dans lequel entrent en jeu différents facteurs qui interagissent entre eux : facteurs écologiques, qui tiennent à la capacité des sols et au milieu exploité ; facteurs agronomiques qui associent les types de plantes cultivées, leur relation avec l'élevage pratiqué (possibilité de fumure ou non), les modes culturels et les pratiques agricoles ; facteurs socio-économiques dans lesquels interviennent la structure foncière, la nature et la taille de l'exploitation, la force de travail qu'elle peut investir, son insertion économique (ou non) dans un système de marché, mais aussi son évolution dans le temps et sa durabilité<sup>48</sup>. L'archéologue dispose malheureusement très rarement des éléments qui lui permettent d'évaluer la part relative des différentes composantes d'un système agricole nécessairement complexe dont il ne peut que mesurer — et encore seulement dans les meilleurs cas — qu'un petit nombre de paramètres, parmi lesquels les restes archéobotaniques, quand ils subsistent, fournissent aujourd'hui d'importants enseignements sur l'agriculture pratiquée.

Dans un article récent, V. Zech-Matterne, J. Wiethold et B. Pradat ont tenté d'évaluer l'évolution des productions agricoles en Gaule du Nord à partir des données carpologiques de 170 sites fouillés dans un cadre préventif<sup>49</sup>. Sans entrer dans le détail nécessairement technique de l'analyse, on peut constater, après la conquête, une nette évolution des types de céréales produites, mais cette évolution n'est pas identique partout. Si l'essor des blés nus (froment) s'amorce dès la Tène D1, c'est seulement avec le temps, jusque vers la fin du premier siècle avant notre ère, que leur cohérence géographique s'affirme, en région Centre et en Île-de-France, s'accéléralant après la conquête et pendant l'époque augustéenne. Les autres régions, Est et Nord, restent toutefois à l'écart de ce mouvement, continuant de privilégier les blés vêtus et l'orge. Au 1<sup>er</sup> siècle de notre ère, l'extension des blés nus est manifeste vers la Picardie, jusqu'à la Somme, nettement moindre vers l'Est et le Nord, au climat plus froid. Mais, au deuxième siècle, cette expansion connaît un coup d'arrêt, voire une régression, au profit des blés vêtus (essentiellement l'épeautre, lui aussi panifiable) et, pour le centre du bassin parisien, des légumineuses. Cette réaction pourrait être due, selon les auteurs, à une forme d'épuisement de sols fortement sollicités par la culture trop exigeante du froment, en l'absence de capacité à enrichir ceux-ci de manière régulière et suffisante en azote par le fumier. Les pratiques d'élevage et le cheptel disponible étaient en effet probablement trop limités. Mais la culture de l'épeautre, céréale moins exigeante, implique à son tour de fortes contraintes, notamment le nettoyage des enveloppes. Moins productive aussi, elle se prête mieux à la culture extensive

---

48. CL. RAYNAUD, « Les systèmes agricoles antiques : quelle approche archéologique ? », *RAP* 1-2, 2003, p. 281-298.

49. V. ZECH-MATTERNE, J. WIETHOLD, B. PRADAT, avec la coll. de F. TOULEMONDE, « L'essor des blés nus en France septentrionale : systèmes de culture et commerce céréalier autour de la conquête césarienne et dans les siècles qui suivent » dans X. DERU, R. GONZALEZ-VILLAESCUSA, *Consommer dans les campagnes de la Gaule romaine* (Actes du X<sup>e</sup> congrès de l'Association AGER), *Revue du Nord* h.s., 2014, p. 23-50.

au sein de grands domaines comme on l'observe en Moselle<sup>50</sup>, alors que les secteurs où sont majoritairement produits les blés nus (le centre du Bassin parisien) ne sont pas nécessairement associés avec les plus gros établissements agricoles, tout au contraire. Ainsi une analyse réalisée sur 100 sites et 8 variables (taxons) montre que, si les villas sont bien représentées dans toutes les catégories d'espèces céréalières, certaines sont dominées par des cultures d'orge ou d'amidonner, tandis que les fermes plus modestes se spécialisent fréquemment dans la culture des blés nus<sup>51</sup>. Toutefois les mêmes céréales se retrouvent dans les diverses catégories d'exploitations, dont aucune ne pratique la monoculture (fig. 22). Une autre analyse

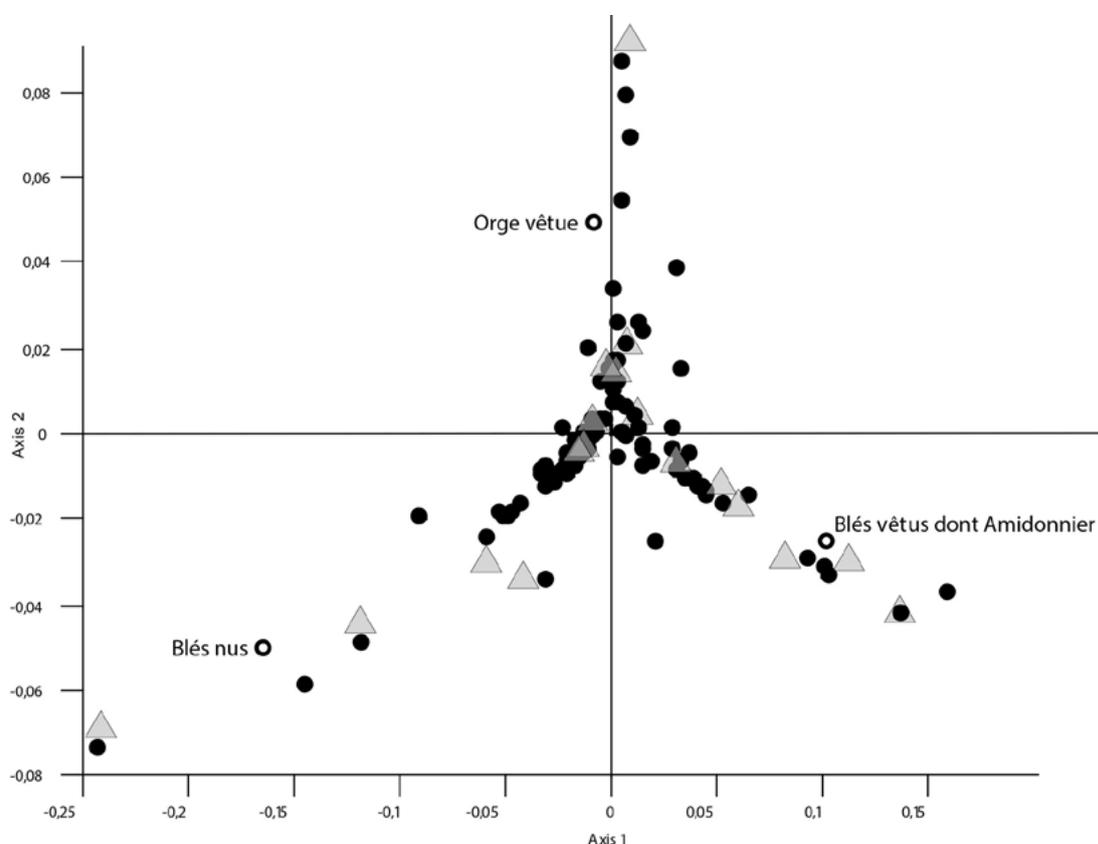


Figure 22 : analyse factorielle des correspondances sur 100 sites et 8 variables (taxons), montrant la dispersion des villas (triangles) dans toutes les catégories d'espèces. Certaines villas sont dominées par des cultures d'orge ou d'amidonner tandis que des fermes modestes (points noirs) se spécialisent dans la culture des blés nus, d'après

V. ZECH-MATTERNE 2014, fig. 12.

50. J. WIETHOLD, V. ZECH-MATTERNE, *Ergebnisse zur Landwirtschaft und pflanzlicher Ernährung aus römischen Axialvillen im Östlichen Gallien*, sous presse.

51. V. ZECH-MATTERNE, J. WIETHOLD, B. PRADA, *art. cit.*, fig. 12.

effectuée sur 32 sites romains de Picardie révèle que les sites localisés sur les tracés routiers étaient plus spécifiquement orientés vers la production de blés nus ou approvisionnés en ces espèces, ce qui souligne leur relation avec les marchés à moyenne ou longue distance<sup>52</sup>.

Les cartes produites dans cet article sont parlantes mais ne concernent que la France. On sait, en revanche, que, dans tout le bassin du Rhin supérieur et les régions avoisinantes, c'est aussi l'épeautre qui constituait la céréale dominante de l'époque romaine et non les céréales nues<sup>53</sup>.

Ces quelques éléments, bien qu'encore insuffisants, laissent suggérer au moins que, si le début de l'époque romaine s'est traduit par des changements en matière de production agricole, ceux-ci s'inscrivaient en fait dans un mouvement amorcé bien avant la conquête. En outre, on constate que l'émergence des grandes villas aristocratiques, telles que nous croyions les connaître à travers l'exceptionnelle documentation révélée par R. Agache, ne traduit pas une mutation brutale, liée à une explosion du marché. Il s'agit au contraire, le plus souvent, d'une mutation lente, fruit d'un processus long qui ne s'est souvent pas achevé avant le milieu du 2<sup>e</sup> siècle ap. J.-C., voire le début du 3<sup>e</sup>. Bien plus, la production des blés nus, si elle connaît un coup d'accélération vers le tournant de l'ère, n'est pas directement liée à l'émergence de grandes exploitations « à la romaine ». On tendrait plutôt à croire le contraire, et le fameux *vallus* gallo-romain, qu'on rencontre surtout chez les Rèmes, les Médiomatriques et les Trévires, pourrait bien être lié à la culture extensive de l'épeautre, qu'on rencontre justement de manière prédominante dans les régions où cette machine est représentée<sup>54</sup>.

#### POUR CONCLURE

De cette enquête rapide ressortent quelques traits saillants qui me paraissent devoir être fortement soulignés. Leur énoncé n'est pas forcément nouveau, mais il s'avère finalement assez récent dans l'historiographie des campagnes gauloises et n'a pas encore suffisamment corrigé le tableau traditionnel d'un monde rural dont la prospérité, jusqu'au tournant du 3<sup>e</sup> siècle de notre ère, aurait été assise sur le modèle du grand domaine de type colonial, comme on le pensait encore il y a un quart de siècle<sup>55</sup>.

---

52. V. ZECH-MATTERNE, « Bilan des études carpologiques réalisées dans le cadre des grands tracés en région Picardie » dans D. BAYARD, N. BUCHEZ, P. DEPAEPE *op. cit.*, p. 309-323, fig. 6.

53. J. WIETHOLD, « Archäobotanische Aspekte der "Romanisierung" in Südwestdeutschland. Bemerkungen zur Unkrautflora römischer Dinkelacker » dans A. MÜLLER-KARPE, H. BRANDT, H. JÖNS, D. KRAUSE, A. WIGG éds., *Studien zur Archäologie der Kelten und Römer in Mittel- und Westeuropa. Alfred Haffner zum 60. Geburtstag gewidmet*, Rahden 1998, p. 531-551 ; J. WIETHOLD, « Getreideabfall aus der römischen Villenanlage von Borg, Kreis Merzig-Wadern » dans W. ADLER dir., *Landesarchäologie Saar 2005-2009*, Sarrebruck 2010, p. 155-180.

54. J. WIETHOLD, V. MATTERNE, *art. cit.* sous presse.

55. P. VAN OSSEL, « La romanisation des campagnes de la Gaule septentrionale (Lyonnaise, Belgique, Germanies). Retour sur le sens d'une mutation », *Pallas* 80, 2009, p. 373-384 ; P. OUZOULIAS, « Les campagnes gallo-romaines : quelle place pour la villa ? » dans P. OUZOULIAS, L. TRANOY dir., *Comment les Gaulois devinrent romains*, Paris 2010, p. 189-211 ; F. TRÉMENT, « Romanisation et développement dans les campagnes des Gaules », *ibid.* p. 159-176.

On remarquera en premier lieu la très grande hétérogénéité des campagnes qui composent le Nord-Est de la Gaule et des formes d'exploitations agricoles qui leur sont associées. Comme on l'a souligné, certains espaces sont très densément occupés, d'autres de manière nettement plus lâche, en fonction des contraintes écologiques locales, certes, mais aussi des héritages issus de la période de l'indépendance et de la plus ou moins bonne insertion dans les nouveaux réseaux économiques qui se développent à l'époque romaine, avant d'évoluer à leur tour.

On doit en outre répéter que la villa ne constitue pas un phénomène ubiquiste : il existe des régions entières dont ce type de grand domaine est absent. Mais l'opposition binaire entre « villa landscapes » et « non villa landscapes », issue en grande partie de la bibliographie anglo-saxonne des années 80, doit aujourd'hui être affinée et nuancée : les enquêtes en cours montrent une variété de situations beaucoup plus grande qu'on ne le supposait, avec des paysages assez contrastés, au sein même des territoires où la villa est bien représentée. Mais, même dans ce dernier cas, les grandes demeures rurales ne constituent qu'une partie des exploitations agricoles, ce que les grands décapages de l'archéologie préventive attestent de plus en plus. Cette situation ne fait d'ailleurs que prolonger celle de l'Âge du Fer, pour laquelle l'existence de résidences aristocratiques est aujourd'hui amplement démontrée, au point que l'on en vient à postuler une origine laténienne aux « grandes villas à pavillons multiples alignés ».

Encore faut-il s'entendre sur le sens du mot « villa », une question sans cesse récurrente et qui a suscité une littérature surabondante que je renonce à citer ici : peut-on appeler de la même manière les très grands « châteaux » observés d'avion par R. Agache et les grosses « fermes », souvent dépourvues d'installations thermales, qui caractérisent le territoire colonial des Ubiens ? Paradoxe qui n'est qu'apparent car il renvoie fondamentalement à la représentation mentale que nous nous faisons d'un domaine rural à l'italienne, transposé artificiellement, clefs en main, dans les campagnes du Nord-Est de la Gaule. Or, même dans la péninsule, on appelait « villa » les fermes qui constituaient le gros des exploitations<sup>56</sup>.

Surtout, et c'est sans doute un élément clef, il me paraît aujourd'hui nécessaire de dissocier grand domaine et nature des productions, voire, peut-être, productivité et importance économique. La richesse et le luxe des éléments d'habitation dans la *pars urbana* des grands domaines du Nord-Est de la Gaule, leur taille même, souvent considérable, a trop souvent conduit à des déductions automatiques sur leur mode de production et la nature de leur activité agricole. R. Agache était déjà conscient de ces problèmes, soulignant les difficultés d'identifier grandes villas picardes et terres à blé, hier comme aujourd'hui, et rappelant la richesse lainière des mêmes terroirs, dans l'Antiquité comme au Moyen-Âge<sup>57</sup>. Dans ce cas précis, nous avons vu combien les études archéobotaniques peuvent aujourd'hui affiner notre vision des choses ;

---

56. PH. LEVEAU, P. GROS, F. TRÉMENT, « La recherche sur les élites gallo-romaines et le problème de la villa » dans A. ANTOINE, *Campagnes de l'Ouest, Stratigraphies et relations sociales dans l'histoire*, Rennes 1999, p. 287-302.

57. R. AGACHE, *op. cit.* n. 3, p. 358-359.

reste à les croiser avec celle des ossements animaux, une étude complexe mais fructueuse comme l'avait montré un article pionnier de S. Lepetz et V. Matterné<sup>58</sup> ; il convient désormais de la reprendre car elle permet d'apprécier une part non négligeable des « systèmes » agraires.

Les recherches récentes, on l'a rappelé, montrent que les différentes catégories de céréales sont produites aussi bien dans les petites exploitations que dans les grandes, même si l'on croit pouvoir observer, ici ou là, des cas de spécialisation plus poussée. On ne devrait donc plus inférer sans précaution, aujourd'hui, tel ou tel type de production au vu du simple plan d'un établissement, a fortiori de sa taille, surtout quand on ne dispose que de données de prospection et non de fouilles : seule l'analyse des équipements associés (aires à battre, greniers, chais, pressoirs, étales....) et celles des produits fossiles livrés par la fouille (carporestes, ossements...) peuvent autoriser l'analyse.

La prédominance ou l'absence de grands domaines dans certains secteurs pose en outre d'autres questions en termes de productivité : s'il est bien clair qu'il existe différentes échelles de production agricole, grand domaine ne rime pas forcément avec productivité, mais peut-être, au moins dans certains cas, avec culture extensive. On doit se demander en l'espèce pourquoi la culture des blés nus semble, en l'état actuel des connaissances, plutôt corrélée à la présence de nombreux établissements de petite taille, notamment en plaine de France ou dans le sud de la Picardie. La rentabilité potentielle de ces céréales suffisait-elle à rendre viable une exploitation modeste ? Tout calcul, même approximatif, sur les quantités produites paraît malheureusement illusoire, tant les paramètres à prendre en compte semblent à la fois complexes et aléatoires : il faudrait connaître à la fois la taille des exploitations, celle des surfaces cultivées, celles qui étaient emblavées, la force de travail humaine et animale disponible, les rendements..., au point que toute évaluation chiffrée aboutirait probablement à créer une chimère.

Reste une question mal résolue, qui est celle de l'origine des grands domaines et les raisons de leur inégale répartition géographique. Dans le cas des Rèmes, on l'a dit, la quasi absence de *villae* autour de Reims peut s'expliquer par la relative médiocrité des sols de cette région. Pourtant on imagine mal que la richesse de l'aristocratie, dès l'Âge du Fer, ait pu être fondée sur autre chose que la propriété foncière et ait pu se maintenir au début de l'Empire sur d'autres fondements économiques. Peut-être ne la « voit »-on pas, si elle ne se traduit pas, justement, par un habitat ostentatoire. À l'inverse, on doit s'interroger sur la densité de grands établissements ruraux au sud-est de Metz : avons-nous là le reflet d'une richesse due à la proximité de la capitale de la cité ? Ou sommes-nous en présence d'une richesse héritée de l'exploitation du sel aux époques protohistoriques et transformée en biens fonciers, à proche distance de la grande rocade Lyon-Trèves qui mène jusqu'au *limes* et favorise sa logistique à longue distance ? Les raisons de la prospérité ou de la stagnation économique de certains secteurs du monde provincial romain continuent et continueront sans doute de nous échapper, faute d'une signature visible sur l'origine des produits agricoles, qui, à la différence des

---

58. S. LEPETZ, V. MATTERNE, « Élevage et agriculture dans le nord de la Gaule durant l'époque gallo-romaine : une confrontation des données archéozoologiques et carpologiques » dans S. LEPETZ, V. MATTERNE éd., *op. cit.*, p. 23-36.

productions industrielles, laissent peu de traces matérielles et permettent souvent difficilement de reconstituer les circuits commerciaux de l'Empire. On peut illustrer cette interrogation par un dernier exemple : quelques camps militaires de la vallée du Rhin, en Germanie inférieure, ou des villes comme Nimègue ont livré des restes de froment, à côté de céréales nettement plus rustiques, comme l'amidonner, voire l'engrain, peu ou pas panifiables, et, naturellement, de l'épeautre, panifiable, de l'orge, du seigle<sup>59</sup>. Si l'orge, le seigle et les blés vêtus sont probablement locaux, il est en revanche très peu probable que le froment le soit, pour des raisons liées à la capacité des sols<sup>60</sup>. L. Kooistra postule donc des importations extérieures à la région, probablement de Gaule<sup>61</sup>. Mais de quelle région précisément, en Gaule ? En l'état actuel de nos connaissances, et faute d'une documentation écrite, comme le fameux *pridianum* Hunt qui montre un soldat en garnison sur le Bas-Danube venir chercher des vêtements — et peut-être du grain — jusqu'en Gaule, attestant ainsi cette logistique militaire à très longue distance au sein de l'Empire, il paraît difficile de tracer le cheminement de ces produits<sup>62</sup>. À tout le moins savons-nous par Tacite (*Hist.* V, 23) que le ravitaillement venu de Gaule par voie de mer, donc probablement du nord du pays, via des fleuves comme la Somme ou la Seine, était essentiel pour les troupes de Germanie inférieure en 70 ap. J.-C. On a souvent postulé que l'essor des grandes *villae* de Picardie était dû à la logistique militaire. R. Agache pensait en particulier à la conquête de la Bretagne<sup>63</sup>. Si la relation de cause à effet est en effet probable, l'exceptionnel spécialiste d'archéologie qu'il était ne pouvait encore savoir qu'à cette époque la prospérité agricole de la région reposait encore largement sur un semis de petites fermes qu'il qualifiait d'« indigènes » et qui étaient effectivement les héritières d'un système agraire bien antérieur à César.



European Research Council  
Established by the European Commission

---

59. L. KOOISTRA, « Die pflanzischen Grundnahrungsmittel der Rheinarmee vor und nach der Gründung der Germania Inferior » dans A. STOBBE, U. TEGTMEIER éds., *Verzweigungen. Eine Würdigung für A.J. Kalis und J. Meurers-Balke*, Bonn 2012, p. 171-187, sc. p. 176.

60. L. KOOISTRA *et al.*, « Could the local population of the Lower Rhine delta supply the Roman army ? », *JALC* 4-2, 2013, p. 5-23 et 5-1, p. 5-50.

61. L. KOOISTRA, « The provenance of Cereals for the Roman Army in the Rhine Delta. Based on Archaeobotanical Evidence » dans *Kelten am Rhein : Akten des dreizehnten Internationalen Keltologiekongresses : Proceedings of the thirteenth International Congress of Celtic Studies : 23. bis 27. Juli 2007 in Bonn, Mainz am Rhein* 2009, p. 219-237 ; L. KOOISTRA, *art. cit.* n. 59.

62. R.O. FINK, « Roman military Records on Papyrus », *Philological Monographs of the American philological Association* 26, 1971, 63, II, 19.

63. R. AGACHE, *op. cit.* n. 3, p. 372.

## SOMMAIRE

## ARTICLES :

Patrice BRUN <i>et al.</i> , <i>Pidasa et Asandros : une nouvelle inscription (321/0)</i> .....	371
Nathalie ASSAN-LIBÉ, <i>Errance guerrière et mendicité dans l'Odysée</i> .....	411
Luis BALLESTEROS PASTOR, <i>Los príncipes del ponto. La política onomástica de Mitridates</i> .....	
<i>Eupátor como factor de propaganda dinástica</i> .....	425
PAUL M. MARTIN, <i>Cicéron et le regnum</i> .....	447
Alberto DALLA ROSA, <i>P. Silius Nerva (proconsul d'Illyrie en 16 av. J.-C.) vainqueur des</i> .....	
<i>Trumplini, Camunni et Vennonetes sous les auspices d'Auguste</i> .....	463

## CHRONIQUE

Bernard RÉMY <i>et al.</i> , <i>Chronique Gallo-Romaine</i> .....	485
---	-----

## QUESTIONS ET PERSPECTIVES

Michel REDDÉ, <i>Grands et petits établissements ruraux dans le nord-est de la gaule romaine : réflexions critiques</i> .....	575
---	-----

## LECTURES CRITIQUES

Sylviane ESTIOT, <i>Médaillons romains</i> .....	613
François RIPOLL, <i>Les « interactions » entre Stace et Silius Italicus</i> .....	621
François KIRBIHLER, <i>Le testament d'un historien : Geza Alföldy et l'histoire sociale de Rome</i> .....	639
Comptes rendus .....	653
Notes de lecture .....	759
Généralités .....	759
Littérature / Philologie grecque et latine .....	762
Archéologie grecque et latine .....	779
Histoire ancienne .....	786
Histoire grecque et romaine .....	791
Liste des ouvrages reçus .....	815
Table alphabétique par noms d'auteurs .....	823
Table des auteurs d'ouvrages recensés .....	831